



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

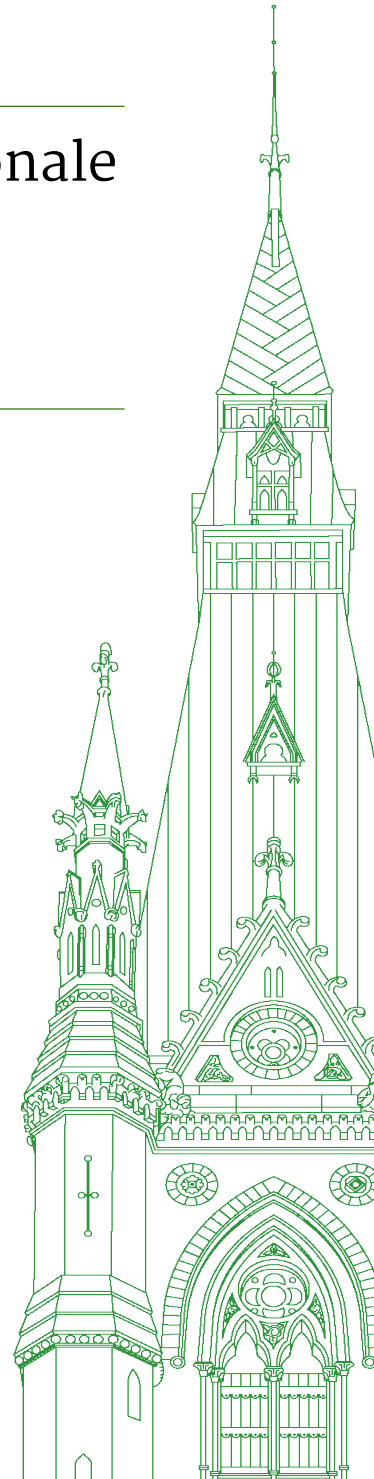
Comité permanent de la défense nationale

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 026

Le lundi 9 mars 2026

Président : Charles Sousa



Comité permanent de la défense nationale

Le lundi 9 mars 2026

• (1100)

[Traduction]

Le président (Charles Sousa (Mississauga—Lakeshore, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

La parole est à vous, monsieur Savard-Tremblay.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot—Acton, BQ): Monsieur le président, j'aimerais poser une question rapide quant à la présence des appareils photo.

Qui était tout ce beau monde?

[Traduction]

Le président: À qui faites-vous référence?

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Il y avait à peu près quatre ou cinq photographes, mais ils viennent de partir.

[Traduction]

Le président: J'ai l'impression que ce sont des représentants des médias qui ont choisi de venir ce matin.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Est-ce tout simplement ça?

[Traduction]

Le président: Cela arrive. Je reviens de Washington où j'ai assisté à des réunions du Congrès et, monsieur Savard-Tremblay, c'est tout un spectacle d'assister à ces réunions.

Les médias sont partout. On les a informés...

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Oui, bien sûr, monsieur le président, mais nous sommes un peu moins habitués à ça dans nos comités.

Vous devez être des vedettes, messieurs les témoins.

[Traduction]

Le président: Vous en seriez la vedette.

Des députés: Ha, ha!

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Ça va aller; j'ai apporté ma contribution durant les dernières semaines.

[Traduction]

Le président: Bienvenue à la réunion n° 26 du Comité permanent de la défense nationale de la Chambre des communes.

Avant de commencer, je veux vous donner un bref aperçu de ce qui va se passer dans les semaines à venir.

Comme vous le savez, mercredi, nous ne recevrons pas le directeur parlementaire du budget. En son absence, nous nous efforçons de réaliser une analyse des menaces liées au conflit en Iran. J'aurai plus de détails dans les heures et jours à venir à ce sujet. Il serait opportun de faire cette analyse mercredi.

Il y a aussi la délégation portugaise. Le commandant des forces navales et ses collaborateurs vont venir. Ils aimeraient la tenue d'une réunion informelle le mardi 24 mars, à 10 heures. Le greffier essaie d'organiser des discussions concernant leur engagement auprès de l'OTAN et la sécurité de l'Atlantique.

Le mercredi 25 mars, le ministre de la Défense nationale comparaitra sur le budget supplémentaire des dépenses (C), et M. Guzman comparaitra désormais le 13 avril pour compenser son absence à une réunion précédente.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le mardi 16 septembre 2025, le Comité se réunit pour reprendre son étude des liens entre la défense nationale, la sécurité nationale et le secteur des minéraux critiques du Canada.

La réunion d'aujourd'hui se déroule en format hybride, conformément au Règlement. Les membres y assistent en personne et à distance par l'entremise de l'application Zoom.

Avant de continuer, je demanderais aux participants de consulter les consignes qui se trouvent sur la table. Ces mesures visent à prévenir les incidents acoustiques et les retours de son et à protéger la santé et la sécurité des interprètes.

Je rappelle aux témoins et aux membres du Comité d'attendre que je les nomme avant de prendre la parole. Si vous souhaitez intervenir, veuillez lever la main, ou utilisez la fonction « main levée » si vous êtes sur Zoom. Le greffier et moi-même allons faire de notre mieux pour gérer l'ordre des interventions.

Pour entendre l'interprétation, veuillez utiliser votre oreillette et sélectionner le canal approprié: le parquet, l'anglais ou le français. Cette sélection est également disponible sur Zoom. Toutes les observations doivent être adressées par l'entremise de la présidence.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue aux témoins. Je vais commencer avec vous, madame Mykytczuk, car je crains de ne pas prononcer correctement votre nom. J'ai tendance à faire cela à ce comité, et je m'en excuse à l'avance.

Nous accueillons Mme Nadia Mykytczuk, directrice générale, École des mines Goodman, Université Laurentienne, Heather Exner-Pirot, directrice, Énergie, ressources naturelles et environnement, Institut Macdonald-Laurier, et Sean Boyd, président du conseil d'administration, Mines Agnico Eagle limitée.

Bienvenue à vous trois, et merci d'être à notre disposition virtuellement.

En personne, nous accueillons Jim Balsillie, fondateur, Centre for International Governance Innovation, et Rodrigue Turgeon, avocat, coresponsable du programme national, MiningWatch Canada.

Je vais accorder à chacun de vous cinq minutes pour faire votre déclaration liminaire. Cela nous prendra une bonne demi-heure. Si nous respectons le temps imparti, nous en viendrons rapidement à bout. Je sais que les membres souhaitent poser des questions et avoir un échange avec vous tous.

Madame Mykytczuk, je vais commencer avec vous.

• (1105)

Nadia Mykytczuk (directrice générale, École des mines Goodman, Université Laurentienne): Merci, monsieur le président.

Bonjour. *Aanii*. Bon matin à tous. Merci aux membres du Comité de me donner l'occasion de comparaître aujourd'hui.

Comme le président l'a dit, je suis Nadia Mykytczuk et je suis la directrice générale de l'École des mines Goodman à l'Université Laurentienne. Je suis également la PDG de MIRARCO Mining Innovation et je suis titulaire de la chaire de recherche industrielle de la SGFPNO en bioprospection minière et en biorestauration. Je suis basée à Sudbury, en Ontario, l'une des régions minières historiques du Canada et un centre mondial d'innovation minière. Mes remarques d'aujourd'hui portent sur la relation entre les minéraux critiques, la capacité de recherche et la souveraineté de longue date du Canada en matière de défense.

J'aimerais commencer par souligner un point: la souveraineté du Canada en matière de défense est indissociable de sa souveraineté minière. Les systèmes de défense modernes dépendent fondamentalement des matériaux. Les systèmes de communications de pointe, les capteurs aérospatiaux, les systèmes autonomes et les infrastructures militaires électrifiées reposent tous sur un accès sécurisé à des minéraux essentiels tels que le nickel, le cuivre, le cobalt et les éléments des terres rares.

Le Canada a la chance de posséder d'importantes ressources minières. Toutefois, la véritable vulnérabilité stratégique aujourd'hui n'est pas notre géologie; c'est notre capacité de transformation et la dépendance envers la chaîne d'approvisionnement. Dans de nombreux cas, les minéraux canadiens sont exportés pour être raffinés et valorisés à l'étranger avant de revenir sous forme d'intrants destinés aux technologies de pointe. Cette dépendance de la transformation gérée par des acteurs étrangers expose le Canada et ses alliés à des perturbations de l'approvisionnement, à des contrôles des exportations et à des pressions géopolitiques.

La stratégie industrielle de défense du Canada reconnaît qu'il est essentiel de sécuriser les chaînes d'approvisionnement pour les minéraux critiques, la préparation opérationnelle et la souveraineté. Autrement dit, la géologie à elle seule ne garantit pas la sécurité. Ce

sont les capacités de transformation nationales et des chaînes d'approvisionnement novatrices et intégrées qui la garantissent.

L'une des possibilités les plus immédiates pour renforcer ces capacités repose sur les résidus miniers antérieurs du Canada. Partout au pays, plus de 10 000 dépôts historiques de résidus miniers contiennent des concentrations exploitables de nickel, de cuivre, de cobalt, d'éléments de terres rares et d'autres métaux. Ces dépôts représentent d'importantes réserves de métaux. À Sudbury seulement, par exemple, on estime que les résidus anciens contiennent entre 8 et 10 milliards de dollars de nickel, et il en va de même pour le cuivre et le cobalt.

La valorisation des déchets miniers offre plusieurs avantages stratégiques. Premièrement, elle peut fournir des sources nationales de minéraux essentiels. Deuxièmement, ces projets devraient bénéficier de délais d'autorisation plus courts et de coûts d'investissement moins élevés que les nouveaux sites minières vierges. Troisièmement, lorsque ces projets font appel à des technologies émergentes, telles que la bioprospection minière et d'autres méthodes de récupération à faible consommation d'énergie, ils peuvent réduire l'intensité énergétique tout en favorisant la remise en état environnementale et en atténuant les répercussions à long terme. Sur le plan de la sécurité nationale, les déchets miniers devraient donc être recadrés comme une réserve minérale stratégique latente disponible pour le développement à court terme.

Le Canada a commencé à reconnaître cette possibilité par l'entremise d'initiatives telles que le programme Valorisation des résidus miniers de Ressources naturelles Canada. Toutefois, pour exploiter pleinement ce potentiel, nous devons accélérer la création de la base de données sur les résidus miniers, l'évaluation des ressources, les technologies de transformation et les capacités nationales de valorisation des minéraux.

Voilà qui m'amène à aborder le rôle de la recherche dans les universités. La récupération des minéraux contenus dans les résidus miniers n'est pas simple. Ces matériaux ne se comportent pas comme les gisements primaires. Chaque dépôt nécessite des méthodes de transformation adaptées et des mises à l'essai. C'est là que l'écosystème de recherche du Canada devient indispensable.

Le Canada dispose de capacités solides en pleine expansion dans les domaines de la métallurgie, de la caractérisation des minéraux, de l'intelligence artificielle appliquée à l'optimisation des procédés, des technologies telles que la bioprospection minière et des systèmes d'exploitation minière dans les régions froides. Ces domaines recoupent directement les priorités en matière de défense liées à la résilience de la chaîne d'approvisionnement, de matériaux de pointe et de sécurité énergétique.

Les universités et les collèges sont bien entendu essentiels à cette capacité. Nous menons des recherches axées sur la découverte qui sous-tendent les nouvelles technologies de récupération des minéraux. Nous formons les ingénieurs, les métallurgistes, les scientifiques des matériaux et les travailleurs spécialisés nécessaires à notre capacité souveraine. Nous exploitons des installations pilotes, comme celles que j'ai construites à l'Université Laurentienne et à MIRARCO à Sudbury, qui peuvent aider à faire passer les technologies de la découverte en laboratoire au déploiement industriel. Une base industrielle de défense solide repose non seulement sur les usines, les laboratoires et les installations pilotes, mais aussi sur les salles de classe.

À l'Université Laurentienne, par exemple, nous avons récemment lancé la stratégie sur les minéraux et l'exploitation minière, qui vise à renforcer le rôle du Canada en tant qu'université minière dans un contexte de changements politiques et de demande croissante en minéraux critiques. Bon nombre des initiatives que nous avons présentées dans cette stratégie, allant du traitement des minéraux et des minéraux de pointe à l'automatisation et aux technologies de batteries, cadrent précisément avec les priorités émergentes en matière de défense.

• (1110)

Pour conclure, j'aimerais vous soumettre humblement six recommandations à examiner.

Premièrement, vous devriez reconnaître le traitement et la récupération des minéraux comme des capacités en matière de défense de la souveraineté.

Deuxièmement, vous devriez considérer la valorisation des résidus miniers comme une stratégie pour créer des réserves.

Troisièmement, vous devriez intégrer l'expertise en matière de minéraux et de matériaux dans les structures consultatives de recherche en matière de défense.

Quatrièmement, vous devriez investir dans des infrastructures universitaires et de recherche appliquée sécurisées qui favorisent l'innovation dans les minéraux liés à la défense.

Cinquièmement, vous devriez harmoniser le développement de la main-d'œuvre dans le secteur des minéraux essentiels avec le programme de compétences en matière de défense du Canada.

Sixièmement, vous devriez veiller à ce que la propriété intellectuelle canadienne découlant de l'innovation minière soit protégée dans les cadres d'approvisionnement et de commercialisation.

Le Canada possède une richesse en minéraux, des capacités de recherche et une expertise industrielle pour renforcer les chaînes d'approvisionnement en minéraux essentiels de ses alliés. Nous devons maintenant mettre ces forces au service d'une stratégie cohérente qui favorise la prospérité économique, la durabilité environnementale et la sécurité nationale.

Sur ce, j'ai terminé ma déclaration. Merci.

Le président: Merci, madame Mykytczuk. Je vous suis reconnaissant de cette déclaration.

Je vais alterner entre les témoins qui sont en ligne et ceux qui sont présents dans la salle. Je vais donc maintenant céder la parole à M. Rodrigue Turgeon.

Vous disposez d'au plus cinq minutes, je vous prie.

[Français]

Rodrigue Turgeon (avocat, coresponsable du programme national, Mines Alerte Canada): Monsieur le président et député de Mississauga—Lakeshore; messieurs les vice-présidents; mesdames et messieurs les députés, membres du Comité; monsieur le greffier et les membres de son équipe, bonjour. Je vous remercie de me recevoir.

Je m'appelle Rodrigue Turgeon, avocat, et je suis co-porte-parole et coresponsable du programme national chez Mines Alerte Canada.

Fondé en 1999, Mines Alerte Canada regroupe 25 organismes qui, collectivement, représentent plusieurs centaines de milliers de personnes de partout au pays. Environnement, droits de la personne, droits des peuples autochtones, transparence et responsabilité des entreprises minières canadiennes, au Canada comme à l'étranger: notre mission depuis 27 ans s'articule autour de toutes ces questions, tant à l'échelle des communautés qu'à celle des politiques publiques.

Alors que s'érodent les institutions internationales et que le Canada se trouve sur la ligne de front entre trois puissances géopolitiques, soit la Chine, les États-Unis et la Russie, plusieurs voix s'élèvent pour que le pays se dote d'un meilleur contrôle sur les ressources minérales de son territoire. Poussées à leur paroxysme, ces craintes évoquent la possibilité que des États étrangers usent des minéraux dits critiques du Canada à des fins économiques, industrielles ou militaires dans un dessein hostile à la sécurité et à la souveraineté du pays.

Les stratégies du gouvernement du Canada et des gouvernements des provinces sur les minéraux dits critiques renvoient toutes à la question purement économique des chaînes d'approvisionnement. En effet, contrairement à ce que l'industrie et les gouvernements cherchent à laisser croire au public, il n'est pas du tout obligatoire que ces substances minérales soient destinées à la transition énergétique. Or, malgré les menaces à la sécurité évoquées depuis plusieurs années, nous ne relevons pratiquement rien dans les précédents et récents projets de loi déposés au pays qui puisse accorder aux autorités de meilleurs leviers relativement à l'accès et au contrôle des minéraux.

Pour le moment, nous observons que les gouvernements semblent craindre davantage de faire fuir les investisseurs étrangers ou de lever des barrières commerciales que de voir des États étrangers retourner contre eux les minéraux extraits du sous-sol canadien. Paradoxalement, nous observons même un très haut niveau de collaboration entre le gouvernement du Canada et celui des États-Unis, y compris le département de la Guerre, dans le développement conjoint, au pays, de nombreux projets miniers dits critiques ou d'importance nationale, et nous constatons un rapprochement diplomatique entre le gouvernement du Canada et la Chine.

Par souci de cohérence avec sa stratégie, le gouvernement du Canada devrait communiquer clairement au public sa position concernant sa tolérance ou son refus de voir chacun des pays étrangers accéder aux minéraux dits critiques du pays. Il devrait ensuite agir conformément à sa position, en évitant de collaborer avec des entités étrangères hostiles à la sécurité réelle du Canada, en leur interdisant l'accès aux minéraux dits critiques et, à tout le moins, en évitant d'accélérer la délivrance d'autorisations à ces entités.

En aucun cas les minéraux du pays ne doivent servir à la création ou à la prolifération d'armes utilisées en violation du droit international, incluant dans des génocides, qu'elles soient employées par le pays ou par un État tiers.

Une chose est certaine: davantage de dommages à l'environnement, aux droits des peuples autochtones et aux populations locales sont attendus si le Canada insiste pour faire augmenter la production minière à des fins militaires, de sécurité nationale ou de défense nationale.

Partout sur la scène canadienne comme à l'international, le Canada et ses provinces affirment se distinguer par leur capacité à produire des minéraux non seulement critiques, mais aussi responsables. Nous ne sommes pas d'accord sur cette vision. Les gouvernements devraient enchâsser dans les lois minières la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, reconnaître que l'air pur et l'eau pure sont vitaux pour la sécurité nationale du Canada et concentrer leurs efforts dans l'atteinte d'une sobriété minérale, tous minéraux et tous domaines confondus, incluant celui de la défense nationale. Autrement dit, il faut réduire la surconsommation du Canada en minéraux.

Il y a un coût à précipiter les autorisations de projets miniers. Cela ouvre la porte aux mauvais projets, qui sont dangereux pour la sécurité des travailleuses, des travailleurs, des peuples autochtones, des populations locales et de l'environnement. Le gouvernement du Canada doit aussi fermer la porte à l'exploitation des fonds marins à des fins militaires ou autres. La stratégie de défense nationale en lien avec les minéraux dits critiques ne doit reposer d'aucune manière sur le recours à l'énergie nucléaire.

Tout comme un vaste pan de la société civile, nous dénonçons le détournement des fonds et des efforts liés à la transition énergétique. L'urgence climatique n'est pas seulement une vague menace géopolitique, mais un danger réel pour la sécurité nationale. Nous ne pouvons pas négocier la paix avec la nature.

• (1115)

Je vous remercie de votre attention et de la considération que vous porterez à nos recommandations et à notre mémoire sur les liens entre les minéraux dits critiques, la sécurité nationale et la défense nationale.

Le président: Merci, monsieur Turgeon.

[Traduction]

Je vous remercie.

Je vais maintenant revenir aux témoins qui sont en ligne.

Heather Exner-Pirot, la parole est à vous pour cinq minutes.

Heather Exner-Pirot (directrice, Énergie, ressources naturelles et environnement, Institut Macdonald-Laurier): Merci, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité, de me donner l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui.

Lorsque nous avons commencé à parler des minéraux critiques et à leur accorder la priorité — probablement aux alentours de 2019 —, c'était principalement dans le contexte de la transition énergétique et de la nécessité de recourir aux minéraux pour remplacer les combustibles fossiles. À la suite de la pandémie de COVID-19, de l'invasion russe de l'Ukraine et des inquiétudes américaines face à la rivalité chinoise, l'attention politique s'est récemment tournée vers le rôle des minéraux critiques dans les chaînes d'approvisionnement de la défense. Après un départ tardif, je dirais que le G7 et les pays occidentaux, y compris le Canada, commencent à prendre la question au sérieux, et certaines avancées sont réalisées, mais cette attention a également permis de révéler à quel point la question est grave et complexe.

Je veux soulever quelques points dans ma déclaration liminaire pour lancer la discussion.

Premièrement, il faut définir les minéraux critiques. Il y a une distinction claire entre les minéraux qui sont importants pour l'économie et le commerce, ceux qui sont importants à l'électrification et

les minéraux essentiels à la défense et aux processus industriels, mais qui ont été délibérément monopolisés par la Chine. Je pense que la politique de défense devrait se concentrer sur l'intervention sur les marchés de produits-créneaux que le marché libre ne peut ou ne veut pas réguler lui-même, parce qu'il a été manipulé. Je ne pense pas que ce soit le nickel et le lithium. Je pense qu'il s'agit plutôt du gallium, du germanium, du graphite et des terres rares.

Deuxièmement, il y a la question des stocks. Ce sujet est abordé à la légère, sans grande réflexion ou nuance. Il est évident que les stocks ne sont pas la solution pour la plupart des minéraux critiques. Un stock perturberait le fonctionnement normal du marché, serait trop coûteux à gérer ou trop complexe sur le plan logistique, ou bien nous stockerions une ressource que nous ne sommes pas en mesure de traiter ou de raffiner. Je pense que la question des capacités de traitement et de raffinage est beaucoup plus complexe et devrait être au cœur de la coordination avec nos alliés, en collaboration avec les fabricants et les transformateurs. J'imagine que ces conversations ont lieu dans les coulisses, mais il serait bien d'y accorder plus d'attention sur le plan politique.

Je veux aborder une autre question. Le Canada excelle dans l'extraction des ressources, et nous disposons de réserves abondantes. Ce serait extrêmement utile dans le cas d'un conflit prolongé avec un adversaire, car nous avons la capacité latente de fournir des matières premières aux chaînes d'approvisionnement de défense de l'OTAN.

Nous avons perdu beaucoup de notre expertise et de nos connaissances en matière de transformation des matières premières en matières énergétiques, en munitions et en produits nécessaires pour fabriquer des armes. C'est en partie attribuable à des préférences idéologiques au cours des deux ou trois dernières décennies, qui ont écarté la recherche à des fins militaires. D'après ce que je comprends, nous avons perdu des capacités internes dans les laboratoires de défense et avons exclu le financement du CRSNG pour la recherche sur les technologies militaires offensives.

J'aborde ce sujet, car la nouvelle stratégie industrielle de défense mentionne précisément la nitrocellulose, qui est un sous-produit de la foresterie, qui est essentielle pour les matières énergétiques. Nous devons transformer ces matières premières en composants utiles pour les armes, et je suppose que nous avons perdu une grande partie de cette capacité technique. Tout en mettant l'accent sur la valeur ajoutée des matières premières dans l'ensemble de l'économie, nous devons veiller à renforcer les capacités à valeur ajoutée au Canada dans les chaînes d'approvisionnement de la défense.

Enfin, je tiens à souligner que la domination de la Chine dans le domaine des minéraux critiques tient en grande partie à sa volonté, au cours de la dernière décennie, d'investir dans la chaîne d'approvisionnement de manière contracyclique. Cela lui a permis de conquérir une part de marché bien plus importante, tandis que notre dépendance à l'égard des investissements privés et du marché libre nous a largement tenus à l'écart. Nous sommes désormais dans la phase ascendante du cycle des matières premières. Certaines pénuries et raretés vont désormais être résolues par le marché. Je pense donc que nous devons concentrer nos ressources limitées sur les quelques produits pour lesquels ce ne sera pas le cas. Je dirais que la liste des minéraux critiques de l'OTAN et la liste des restrictions à l'exportation de la Chine nous guident dans la bonne direction.

Je vous remercie de l'attention que vous m'avez accordée. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

• (1120)

Le président: Merci beaucoup.

Je cède maintenant la parole à M. Balsillie. Vous avez cinq minutes, monsieur.

Jim Balsillie (fondateur, Centre for International Governance Innovation, à titre personnel): Merci de m'avoir invité à témoigner aujourd'hui.

Votre étude est importante et opportune. Je vous encourage à y inclure des considérations économiques, parce que l'économie et notre sécurité sont indissociables.

La politique canadienne demeure ancrée dans les années 1970, dans une économie révolue, ce qui a causé l'érosion systémique de notre prospérité et de notre productivité depuis 35 ans. Les actions stratégiques récentes contre le Canada par de multiples grands États-nations ont montré que notre souveraineté et notre sécurité s'effritaient au cours de la même période à cause de notre pensée rétrograde.

La transformation numérique depuis 35 ans a créé un nouveau genre d'économie où la richesse, le pouvoir et la sécurité sont ancrés dans la propriété d'actifs intangibles de propriété intellectuelle et d'intelligence artificielle de données. Ces actifs se comportent différemment sur les marchés par rapport aux biens tangibles et exigent des stratégies différentes. Comme le montre l'annexe 1, ces actifs intangibles en sont venus à dominer les marchés, représentant plus de 92 % de la valeur totale de 55 billions de dollars du S&P 500.

Comme le résume l'annexe 2, les économies tangibles et intangibles fonctionnent de manière opposée. L'économie intangible de droits négatifs et de rentes économiques est régie par des cadres nationaux et internationaux en évolution constante et crée des gagnants et des perdants. Cela incite les comportements stratégiques, dont l'effet de levier.

Dans les annexes suivantes, je vais résumer les exemples que je présente où les États-Unis, l'Union européenne et la Chine ont développé une capacité et des stratégies élaborées d'utiliser ces cadres juridiques pour améliorer leur prospérité et leur sécurité grâce à des produits et des technologies de fabrication à valeur ajoutée en matière de défense et de minéraux critiques. Je terminerai en parlant de ce que le Canada doit faire de toute urgence.

À l'annexe 3, je dresse une liste d'exemples qui montrent comment en 2025, les États-Unis ont fait progresser leurs intérêts grâce à des cadres juridiques comme leur livre blanc sur l'intelligence artificielle, le GENUIS Act pour les jetons, toute une gamme de droits de douane et les droits de modifier les brevets liés à la propriété intellectuelle.

À l'annexe 4, je résume comment la stratégie de sécurité nationale américaine a intégré ces éléments dans un seul document, mettant en lumière le rôle des normes stratégiques, ajoutant la sécurité des ressources, y compris les minéraux critiques, et faisant encore plus.

À l'annexe 5, je montre que bien que nous soyons conscients de leur sortie fracassante de 66 organisations internationales, les États-Unis ont renforcé leur participation dans trois organisations de normes internationales qui régissent les chaînes de valeur pour les produits évolués et des technologies de fabrication dans les secteurs des minéraux critiques et de la défense, entre autres.

À l'annexe 6, je souligne comment le bureau des brevets américains a créé en même temps un groupe de travail pour octroyer plus de brevets aux PME et les insérer dans les organisations de normes mondiales et, par extension, dans les chaînes de valeur mondiales, tout cela pour assurer leur avenir et une croissance profitable.

Les annexes 7 et 8 montrent les stratégies ambitieuses des États-Unis en matière de jetons pour les actifs financiers et tangibles, dont les minéraux critiques et les mines.

L'annexe 9 résume comment l'Union européenne emploie les normes, en particulier par l'intermédiaire du CEN-CENELEC, pour les chaînes de valeur en matière de défense et de minéraux critiques, tout comme les États-Unis et la Chine.

Les annexes 10 et 11 montrent la hausse fulgurante dans l'octroi de brevets pour les mines, la défense et l'intelligence artificielle, avec un Canada essentiellement absent.

L'annexe 12 montre comment la Chine a stratégiquement affirmé sa domination dans les chaînes de valeur des minéraux critiques concernant la transformation, les brevets et les normes, en plus des chaînes d'approvisionnement traditionnelles des mines.

Comme vous pouvez le voir, le Canada a besoin de réorienter complètement sa façon de se gouverner en tant que pays souverain dans l'économie du XXI^e siècle si nous voulons que nos entreprises prometteuses et nos entrepreneurs doués tirent davantage profit de l'économie mondiale. Les stratégies que j'ai nommées aujourd'hui se combinent au lieu de s'opposer pour tirer parti de nos ressources naturelles, mais elles sont techniques et exigent de l'expertise. Sans ces stratégies mises à jour, le Canada n'atteindra pas de meilleurs résultats pour les Canadiens. Le budget fédéral de novembre et la stratégie industrielle récente en matière de défense étaient des occasions manquées de réorienter notre approche pour abandonner les méthodes du passé qui ont échoué.

En terminant, je vais citer un expert qui a dit dans un article que dans l'économie moderne, les investissements directs étrangers ne devraient pas être un acte de foi, parce que sans une insertion astucieuse dans les chaînes de valeur des actifs intangibles, « un pays peut héberger de grandes installations de production appartenant à des étrangers et exporter des volumes impressionnants de produits tout en ne récoltant qu'une infime partie de la valeur créée ».

Merci. J'ai hâte de répondre à vos questions.

• (1125)

Le président: Merci, monsieur Balsillie.

Chers collègues, je sais de quel rapport parle M. Balsillie, et les annexes ont été remises au greffier. Nous les avons envoyés à la traduction, mais je pense que M. Balsillie a remis une copie à certains d'entre vous.

Je pense que vous avez amené quelques copies papier, monsieur Balsillie.

Monsieur Savard-Tremblay, je ne sais pas si vous en avez une copie, mais nous allons aussi traduire ces documents.

Le dernier témoin qui aura la parole pour cinq minutes est M. Sean Boyd.

La parole est à vous, monsieur.

Sean Boyd (président du conseil d'administration, Mines Agnico Eagle limitée): Merci, monsieur le président.

Je m'appelle Sean Boyd et je suis président du conseil d'administration des mines Agnico Eagle limitée.

Au nom de Agnico Eagle, c'est un plaisir de témoigner devant vous aujourd'hui sur un sujet de grande importance pour le Canada, comme nous le savons tous. Compte tenu de notre longue histoire et de notre expertise dans les mines chez Agnico Eagle, nous pensons pouvoir aider le gouvernement du Canada.

Je vais axer ma déclaration sur trois domaines pour lesquels nous pouvons orienter le Comité.

Tout d'abord, je vais vous parler de la stratégie industrielle de défense et en particulier de l'Arctique. C'est bien de voir une stratégie complète, mais nous estimons qu'il faut mettre l'accent, concernant notre souveraineté, sur les bénéfices socioéconomiques et le soutien des collectivités. Des collectivités fortes assurent une souveraineté forte.

Nous avons quelques idées à vous fournir en matière d'incitatifs afin de promouvoir la production de minéraux pour la défense au Canada, non seulement en raison de notre longue expérience minière au pays, mais aussi grâce à notre toute nouvelle filiale, Avenir Minerals, qui met l'accent sur les minéraux et les métaux critiques et stratégiques au Canada. Je vais aussi vous parler de l'harmonisation potentielle entre les sociétés minières canadiennes, surtout celles qui exploitent des mines dans le Nord, et le gouvernement fédéral, qui pourraient collaborer et établir des partenariats. Nous avons des exemples spécifiques à vous donner là-dessus.

C'est important d'avoir une stratégie, mais il importe aussi d'en assurer son exécution efficace et efficiente. C'est là qu'entrent en jeu les sociétés minières avec leur expérience et leurs compétences, surtout dans le Nord, pour travailler avec le gouvernement et atteindre ces objectifs.

Il ne faut pas oublier que l'exploitation minière est un secteur difficile. La nature et l'économie régissent souvent notre travail. Les gisements miniers ne se trouvent pas forcément où nous les voudrions. Nous avons beaucoup de pain sur la planche, mais nous y voyons tout de même une occasion fantastique.

Agnico Eagle est la principale société minière au Canada. Nous sommes partis d'une toute petite entreprise pour devenir le deuxième producteur d'or au monde. Nous y sommes parvenus avec 85 % de notre entreprise situés au Canada, et nous comptons 14 000 employés. Nous avons sept mines en Ontario, au Québec et au Nunavut. Nous produisons plus de la moitié de l'or au Canada, qui était le deuxième produit d'exportation du pays en 2025.

Nous sommes l'une des principales sociétés contribuables au Canada, à 2,7 milliards de dollars. Ces chiffres seront plus élevés en 2026. Nous sommes aussi le principal contributeur au pays envers les groupes autochtones en vertu d'entente sur les retombées, à plus de 200 millions de dollars. Nous nous attendons à ce que ces chiffres augmentent de beaucoup en 2026.

Nous sommes résolument engagés envers le Nord canadien. Nous avons deux mines au Nunavut, dont le complexe Meadowbank et Meliadine dans la région de Kivalliq. Le projet Hope Bay se situe sur la côte Nord. Depuis 2007, il y a près de 20 ans, nous avons investi plus de 10 milliards de dollars au Nunavut. Actuellement, nous constituons environ 22 % du PIB du Nunavut. Parmi nos 4 000 employés au Nunavut, nous comptons 400 employés inuits. Nous contribuons donc beaucoup à l'économie de la région.

En 2021, à la suite de la décision du gouvernement du Canada de bloquer sa vente à une société chinoise, Agnico Eagle a acheté la mine de Hope Bay sur la côte Nord du Canada. Depuis ce temps, nous avons investi plus de 1 milliard de dollars dans cette mine. Nous avons maintenant un plan pour développer à nouveau et réouvrir cette mine avec l'appui de l'Association inuite du Kitikmeot. Nous comptons investir plus de 2 milliards de dollars. Nous prévoyons annoncer le lancement du projet au printemps.

Hope Bay est un projet intéressant, compte tenu du moment où nous nous trouvons au pays. Même s'il ne figure pas dans la liste des grands projets, le temps où nous le lançons et le grand investissement fait dans le passage du Nord-Ouest envoient un message fort à nos alliés et à nos adversaires quant à l'affirmation de la souveraineté du Canada dans l'Arctique. Ce projet va propulser la croissance économique nationale. Il va renforcer et soutenir les communautés du Nord et développer une infrastructure nordique importante. Il va créer des emplois concrets et bien payés, et favoriser la réconciliation économique avec les Autochtones. C'est un projet important qui forme la base d'un investissement continu de notre part dans le Nord du Canada, en partenariat avec les communautés et le gouvernement.

Comme nous le savons tous, la Russie a dépensé beaucoup plus d'argent sur son infrastructure dans l'Arctique que tout autre pays de l'Arctique. Il possède 17 ports en eau profonde, tandis que le Canada n'en a aucun. Le Canada est un pays de premier plan de l'OTAN et il partage la plus longue frontière maritime au monde avec la Russie. Nous devons prendre un engagement considérable pour assurer notre sécurité collective. Il n'y a vraiment pas de temps à perdre en la matière.

• (1130)

La région arctique présente pour le Canada une occasion de contribuer à la sécurité nationale et collective d'une manière typiquement canadienne qui convient à notre identité nationale. Elle donne l'occasion au gouvernement fédéral de démontrer non seulement au monde, mais aussi aux Canadiens l'importance du Nord pour notre avenir. Un bon point de départ est la stratégie industrielle de défense du Canada, qui met l'accent sur le Nord et l'Arctique canadiens ainsi que le besoin d'affirmer notre souveraineté dans cette région cruciale. Mais comme nous le disons, tout cela dépend d'une exécution efficace et efficiente.

Quand cela est bien réalisé, la construction de mines, c'est comme bâtir une communauté. Quand c'est fait dans le Nord, cela contribue aussi à l'édification de notre pays. Pour assurer son succès et un vaste appui, l'approche du Canada en matière de défense de l'Arctique doit s'accompagner d'une stratégie socioéconomique plus vaste qui comprend que la souveraineté revient essentiellement à parler des gens, des collectivités, de la force des communautés et des occasions qui s'y présentent.

Un des aspects essentiels pour assurer des communautés fortes, c'est l'éducation. Un tiers de ses 40 000 habitants ayant moins de 15 ans, le Nunavut a la population la plus jeune du Canada. Cependant, il a le taux de diplomation au secondaire le plus faible, à environ 50 %. Seuls environ 300 étudiants par année terminent leurs études secondaires dans tout le territoire. Évidemment, en matière d'investissements dans les mines, en défense et dans l'infrastructure communautaire, nous aurons besoin de beaucoup plus de travailleurs hautement qualifiés pour bien exécuter nos stratégies.

Je vais vous situer le contexte. Comme je l'ai mentionné...

Le président: Monsieur Boyd, il faudra bientôt conclure votre déclaration. Je suis désolé.

Sean Boyd: Concernant les 10 milliards de dollars que Agnico a dépensés depuis 2007 et ses plans de dépenser des dizaines de milliards de dollars au cours des prochaines années, il est essentiel pour connaître du succès de coordonner la stratégie et d'assurer un approvisionnement efficace d'employés compétents, ainsi que de la formation spécialisée et le développement des compétences.

Merci de cette occasion de témoigner.

Le président: Merci beaucoup.

Nous remercions tous les témoins d'être ici présents parmi nous.

Nous allons entamer la première série de questions avec M. Anderson.

La parole est à vous pour six minutes, monsieur.

Scott Anderson (Vernon—Lake Country—Monashee, PCC): Merci beaucoup.

Ma question s'adresse à Mme Exner-Pirot, mais j'aimerais que MM. Balsillie et Boyd y répondent aussi.

Nous avons beaucoup parlé de souveraineté. Un aspect essentiel, c'est la propriété des matériaux. Pierre Poilievre a beaucoup parlé d'utiliser ces matériaux comme effet de levier en tant que puissance moyenne. Nous n'avons pas une grande force de frappe, mais notre puissance douce peut nous servir d'effet de levier.

Concernant les minéraux critiques et les terres rares, ma principale crainte porte sur la surveillance de la propriété étrangère. Est-ce que le seuil actuel de 20 à 25 % pour déclencher un examen est suffisant?

Pourriez-vous répondre, monsieur Balsillie?

Jim Balsillie: Je dirais que le contrôle est une question complexe. Comme je l'ai mentionné, les investissements directs étrangers doivent faire l'objet d'un suivi étroit, non seulement pour les conséquences économiques, mais aussi sécuritaires.

La propriété des minéraux ne donne pas d'effet de levier si l'on ne possède pas la capacité de les transformer. C'est le début d'un potentiel d'effet de levier, mais en soi, la propriété n'est pas un effet de levier.

• (1135)

Scott Anderson: Merci beaucoup.

Madame Exner-Pirot.

Heather Exner-Pirot: J'aimerais pouvoir dire que cela ne dépend pas du contexte, parce que parfois, les gens ont simplement besoin de chiffres prévisibles, mais cela dépend du contexte. Je pense que les petites sociétés minières et les petits projets sont les plus susceptibles. Si l'on cherche des investissements et que l'on était prêt à prendre tout ce qui passe, peu importe l'investisseur, parce que sinon le projet ne se réaliserait pas, on est susceptible à l'investissement chinois.

L'autre aspect, c'est que pour certains métaux rares dont nous avons parlé, la Chine a un monopole de base sur la transformation et le raffinage. À un moment donné, il faut travailler avec des intérêts chinois, parce qu'ils seront les seuls à accepter la matière première.

Je ne veux pas parler au cas par cas, mais 20 %... Je pense qu'en Australie, le seuil se situe à 10 %. La situation sera bien différente selon la taille du projet et s'il appartient au gouvernement ou à des intérêts privés.

C'est ainsi que les Chinois influencent les activités des petites sociétés minières. Il y a une autre conséquence qui préoccupe les gens. Dans le cas d'un projet réalisé dans l'Arctique, l'influence des Chinois pourrait leur servir à faire de la surveillance, à ralentir les activités ou à avoir une présence qui pourrait interférer avec le NO-RAD.

Scott Anderson: Merci beaucoup. Ces considérations sont très vastes.

Monsieur Boyd.

Sean Boyd: Je suis d'accord avec Mme Exner-Pirot. C'est une question de contexte, et une grande partie de cela dépendra de l'occasion qui se présente et de l'importance du gisement pour le pays. Nous bénéficions d'un examen de l'investissement étranger qui nous a permis d'acquérir les installations de Hope Bay pour la réalisation de ce projet dont nous avons parlé sur notre côte nord-ouest. C'était important pour s'assurer que cet actif, compte tenu de son emplacement et de ses avantages pour la région, demeure entre les mains de Canadiens. Nous en bénéficions.

En ce qui concerne les métaux critiques, cependant, il faut trouver un équilibre entre le besoin de capitaux et la nécessité de pouvoir compter sur une main-d'œuvre qualifiée pour déterminer si un projet peut contribuer dans une part importante à l'avenir économique du pays. Il faut bien jauger tous ces facteurs. Lorsque le gouvernement se penche sur la question, il devrait également tenir compte du bassin de compétences accessibles au pays pour que de tels projets puissent aller de l'avant.

Cela dépend aussi de l'endroit où le pays prévoit investir dans des infrastructures. À mesure que nous ouvrons de nouveaux secteurs d'exploration, nous devrions être attentifs à l'emplacement choisi pour déterminer l'incidence que les infrastructures auront sur les investissements en n'oubliant pas qu'il faut rendre plus intéressants pour les investisseurs ces grands projets dont nous devons bien connaître les promoteurs actuels.

Scott Anderson: Monsieur Boyd, quelle est la principale chose que le gouvernement fédéral pourrait faire pour encourager les entreprises à investir dans l'exploitation minière dans le Nord?

Sean Boyd: L'exploitation minière n'est jamais chose facile, et c'est encore plus vrai dans le Nord. J'estime donc qu'il s'agit d'offrir un plus grand degré de certitude. Le gouvernement a beaucoup fait pour accélérer le processus de délivrance de permis et d'approbation. Si nous prenons un projet comme celui de Hope Bay et le redémarrage des activités, il a fallu plusieurs années et nous avons encore des permis... C'est effectivement difficile.

Il s'agit de tout ce que nous pouvons faire pour travailler en partenariat avec le gouvernement afin de bien saisir l'importance des possibilités qui se présentent. Il n'en demeure pas moins que la solution réside selon nous dans l'accès aux compétences requises. Il ne suffit pas de nous tourner vers l'étranger pour acquérir ces compétences. Il faut aussi offrir de la formation pour nous assurer que nous disposons ici même des compétences nécessaires pour réaliser notre plein potentiel.

Scott Anderson: M. Boyd a parlé de certitude réglementaire. Monsieur Balsillie, pourriez-vous nous dire en quoi la certitude réglementaire peut être le moteur de la certitude économique?

Jim Balsillie: Il va de soi que la certitude réglementaire est essentielle, mais il faut aussi être assuré de pouvoir la transformer en quelque chose qui vous procure les avantages économiques et l'effet de levier que vous recherchez. La certitude réglementaire pour une mine est une chose, mais l'assurance d'être en mesure de créer des produits qui vont s'intégrer directement aux chaînes d'approvisionnement et de valeur mondiales est tout aussi importante. Sans cela, vous devrez vous contenter de livrer concurrence dans le segment de l'économie se limitant aux produits de base.

Scott Anderson: Madame Exner-Pirot, dans quelle mesure les projets miniers dans le Nord sont-ils exposés à des points de défaillance uniques, comme les routes, les ports, les sources d'énergie et ce genre de choses?

Heather Exner-Pirot: Je suis persuadée que M. Boyd peut aussi répondre à cette question, mais je peux vous parler d'une mine en exploitation au Yukon en ce moment. Comme c'est une mine d'argent, il n'est pas question ici d'un minéral critique avec toute l'importance que cela revêt pour l'économie. Étant donné que le Yukon manque d'infrastructures énergétiques, en particulier pour ce qui est de l'électricité, la mine a dû réduire sa production à maintes reprises cet hiver, et l'hiver dernier également.

L'électricité est peut-être le principal obstacle à l'expansion des mines du Nord à l'heure actuelle. Une entreprise de la taille d'Agnico — et M. Boyd pourra vous en dire davantage — peut probablement apporter ses propres sources d'énergie, comme des génératrices au diesel. Ce n'est toutefois pas nécessairement possible pour des projets de moins grande envergure ou encore lorsqu'il y a des politiques qui empêchent de s'en remettre au diesel, ce qui est assurément un obstacle. À titre d'exemple, je pense à la mine de cuivre Casino, au Yukon, où l'accès à l'électricité est probablement le plus grand obstacle à la réalisation du projet.

• (1140)

Scott Anderson: Monsieur Boyd, avez-vous quelque chose...

Le président: Je suis désolé, monsieur Anderson.

Merci beaucoup à vous tous.

Je vais céder la parole à Mme Lapointe pour une période de six minutes.

Viviane Lapointe (Sudbury, Lib.): Merci, monsieur le président.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à Mme Mykytczuk au Comité et la remercier d'être des nôtres ce matin.

La semaine dernière, bon nombre d'entre nous ont assisté au congrès annuel de l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs, ou ACPE, qui a eu lieu à Toronto. Le gouvernement fédéral y a annoncé la création de la Carothèque numérique canadienne, un projet dans le cadre duquel on numérisera des décennies de carottes de forage à l'aide de technologies de pointe et de l'intelligence artificielle.

Pouvez-vous nous dire, d'un point de vue stratégique, comment un meilleur accès à ce genre de données géologiques aidera le Canada à mieux comprendre et protéger ses ressources en minéraux critiques?

Nadia Mykytczuk: Je me ferai un plaisir de répondre à cette question, madame Lapointe.

On a effectivement annoncé ce partenariat, avec l'entreprise Creative Destruction Lab et l'Université Laurentienne, la responsable

universitaire pour ce projet très intéressant pour l'édification de la nation. Nous avons des millions de mètres de carottes de forage qui, dans de nombreux cas, sont conservées dans les carothèques d'entreprises privées — et aussi dans celles de la Commission géologique du Canada, de la Commission géologique de l'Ontario et d'autres dépôts provinciaux —, mais bien peu d'efforts ont été déployés pour numériser ces données et les rendre accessibles.

Ce projet est ambitieux. Il vise à balayer cet inventaire à raison d'un million de mètres de carottes dès la première année à l'aide d'une variété de technologies de balayage multispectrales et autres afin de fournir un large échantillon permettant la catégorisation élémentaire des carottes de forage en vue de rendre ces données accessibles à l'analyse numérique et à l'intelligence artificielle. Nous pourrions ainsi revenir à un grand nombre de gisements qui ont été forcés il y a peut-être des décennies pour être oubliés par la suite. Cela permettra même d'économiser des centaines de milliers de dollars par projet en évitant d'avoir à procéder à de nouveaux forages alors que les carottes déjà à notre disposition regorgent de précieux renseignements.

Il sera ainsi désormais possible au Canada de réévaluer très rapidement la possibilité de réaliser de nouveaux projets d'exploitation minière en plus de revenir dans le temps pour examiner des carottes jamais analysées en vue d'y repérer des éléments qui figurent maintenant sur la liste des minéraux critiques, comme les terres rares et d'autres éléments pouvant être associés à cette catégorie minéralogique. C'est un projet très important qui aidera rapidement le Canada à enrichir ses connaissances sur ses réserves minérales.

Viviane Lapointe: Merci.

Nous savons que le Canada présente les caractéristiques géologiques propices à de nombreux minéraux critiques, mais une grande partie du raffinage et de la transformation se fait encore à l'étranger. Le représentant de Vale, qui a témoigné devant nous la semaine dernière, nous a dit que l'entreprise devait importer du nickel pour maintenir ses activités de raffinage à Sudbury.

Dans la situation géopolitique dans laquelle nous nous trouvons actuellement, quel risque ce genre de dépendance crée-t-il pour la capacité du Canada à obtenir les matériaux nécessaires à ses systèmes de défense et d'énergie?

Nadia Mykytczuk: Cette question s'adresse-t-elle également à moi, madame Lapointe?

Viviane Lapointe: Oui.

Nadia Mykytczuk: Je suis sûr que M. Boyd et d'autres pourront également vous en parler.

La capacité que nous avons est encore sous-utilisée. Dans l'exemple que vous avez mentionné concernant Vale, à Sudbury, nos deux fonderies et la raffinerie de nickel, il y a des moments où il n'y a pas assez de matières premières pour alimenter le processus. Nous commençons à perdre la capacité de transformation intermédiaire dans les mines en exploitation. Nous ne les construisons pas assez rapidement. Nous devons toujours nous en remettre, comme c'est le cas depuis des décennies, à l'exportation d'une grande partie des matières premières et des concentrés.

Il existe d'excellentes possibilités de maximiser l'utilisation des installations existantes en les aidant à diversifier leur capacité de transformation pour permettre une variété d'intrants personnalisés, que ce soit pour le recyclage ou la récupération secondaire des matériaux. Le tout vise à s'assurer que notre capacité et nos activités actuelles sont optimisées. On pourrait dès lors accepter différents types de matériaux pendant les périodes d'inactivité. Je pense que c'est un élément clé que nous devons envisager pour renforcer la chaîne d'approvisionnement nationale et la capacité de transformation intermédiaire.

• (1145)

Viviane Lapointe: Monsieur Boyd, j'ai eu l'occasion de parler à certains de vos collègues d'Agnico Eagle Mines la semaine dernière au congrès de l'ACPE, et je tiens à féliciter votre entreprise d'être partenaire dans le cadre du projet de carothèque dont nous venons de parler.

J'aimerais vous poser une question. Nous savons que les changements climatiques et l'accessibilité accrue modifient le paysage stratégique de l'Arctique. Comment ce changement influe-t-il sur l'urgence de renforcer la présence et l'activité économique du Canada dans le Nord?

Sean Boyd: Il y a assurément un sentiment d'urgence, compte tenu bien évidemment des préoccupations géopolitiques, mais aussi de la souveraineté dans le Nord. En raison du réchauffement climatique, il sera certainement possible de se déplacer davantage et de créer un accès pour les opérations dans le Nord. Les choses sont pour l'instant difficiles du fait que la saison des barges ne dure que deux ou trois mois. Il faut profiter de cette courte période pour transporter là-bas les matériaux et l'approvisionnement en énergie dont nous avons besoin. À mesure que cette fenêtre s'élargit, les perspectives me semblent s'améliorer. Je pense qu'il faut tenir compte dans ce contexte des complications additionnelles pour ce qui est de l'aménagement de routes, du pergélisol et de la construction.

En ce qui concerne la façon de tirer parti de ce que nous avons, il est important, pour répondre à votre dernière question, d'utiliser l'infrastructure existante. Le balayage des carottes est effectivement un outil. Quand on y pense, beaucoup de vieilles mines ont été abandonnées en raison du cours des produits de base alors même qu'elles recelaient encore un énorme potentiel, avec notamment des forages non effectués. Quand on considère l'écart entre ce que nous promettons au monde et notre capacité de livrer des métaux critiques, il reste encore beaucoup de gisements à découvrir. Une façon rapide de commencer serait de revisiter les vieux districts miniers. Non seulement vous bénéficiez d'une infrastructure déjà en place, mais vous profitez également de la connaissance de ces gisements et de l'analyse des carottes ainsi que de la possibilité d'établir des partenariats avec la collectivité locale et d'en optimiser les avantages.

Il faut prendre tout cela en considération lorsqu'on examine les perspectives économiques liées à l'aménagement de mines, un exercice qui n'est pas tant une science qu'un art, en particulier lorsque vous travaillez dans le Nord. Il faudra pour ce faire d'excellents partenariats, et on partirait certes du bon pied en nous appuyant sur l'apport de nos réalisations passées au Canada.

Le président: Merci, madame Lapointe.

Monsieur Savard-Tremblay, vous avez six minutes.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Merci, monsieur le président.

Je remercie l'ensemble des témoins de leur présence et de leurs présentations.

Monsieur Turgeon, j'ai entendu plusieurs présentations, et je pense qu'il est légitime de discuter de la façon d'optimiser les infrastructures, de les mettre à jour et de mieux les exploiter. Il est clair que l'utilisation des minéraux critiques prévue dans la stratégie de défense est fondamentale et qu'elle représentera un défi quotidien. Si j'ai bien compris vos propos, vous dites « oui » à cette utilisation, mais sans oublier l'humain, l'air qu'il respirera, l'eau qu'il boira ainsi que ses droits.

De quoi parle-t-on exactement quand on parle d'industrie et d'extraction de minéraux critiques par une société canadienne? J'ai envie de vous entendre parler de ce sujet, parce que ça a l'air tellement facile pour une entreprise qui s'enregistre et commence ses activités de prétendre être d'origine canadienne. Avoir une case postale permet ensuite de profiter d'un pavillon de complaisance, avec les intérêts que ça comporte à la Bourse de Toronto et les avantages fiscaux.

De quoi parle-t-on? Avoir une exploitation qui prétendrait être d'origine canadienne, mais qui proviendrait de l'étranger, est-ce que ça rapporterait véritablement? Admettons qu'on oublie le côté humain, est-ce que ça rapporterait quelque chose sur le plan strictement financier? Est-ce que ça rapporterait vraiment quelque chose ici?

Rodrigue Turgeon: Monsieur le député, je vous remercie de votre question.

Vous avez tout à fait raison de souligner qu'il faut revenir à la définition des termes. Je pense que nous assistons aujourd'hui à un exercice nous permettant de discuter des minéraux critiques. Un des témoins présents aujourd'hui nous a parlé d'une des principales sociétés dans le monde qui n'extrait pas, ou que très peu, de minéraux critiques. En effet, ces minéraux ne sont pas la première substance minérale produite par Agnico Eagle, une société qui produit plutôt de l'or, qui ne fait pas partie de la liste des minéraux critiques.

Revenons à la définition des minéraux critiques qui a été établie dans le cadre de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques. Le lien est vraiment avec la sécurité des chaînes d'approvisionnement. Cela dit, on peut se poser les questions suivantes: de quelles chaînes d'approvisionnement parle-t-on? Est-ce qu'on parle des chaînes d'approvisionnement canadiennes ou de celles de nos alliés?

Si on suit cette réflexion et qu'on regarde concrètement les mines mises de l'avant qui sont considérées comme des intérêts stratégiques ou critiques pour le gouvernement du Canada et les provinces, on se rend compte que bon nombre d'entre elles sont exploitées là où des investissements massifs ont été consentis par des entités étrangères, des États étrangers et des départements qui sont carrément liés à des intérêts pouvant être menaçants. C'est donc dans cette perspective que le gouvernement du Canada et les provinces doivent resserrer les conditions liées à l'accès aux minéraux et au contrôle des minéraux. C'est ce qu'on ne voit pas se concrétiser dans des projets de loi.

Je reviens à ce que j'ai dit tout à l'heure. On a l'impression que le gouvernement veut, au contraire, ouvrir la porte le plus possible aux investissements étrangers. Il faut donc se demander comment faire pour contrôler les chaînes d'approvisionnement si on veut les définir comme étant d'origine canadienne.

• (1150)

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Justement, où est le danger?

Je me souviens que, il y a quelques années, le ministère de l'Industrie avait dit que, cette fois, il prendrait ça au sérieux et qu'il allait faire sortir le capital chinois du domaine minier. Ce serait à vous de me dire si ça a bien été fait. J'ai l'impression que c'est compliqué, parce qu'il y a toutes sortes de manières d'avoir des sociétés parapluies ou des faux sièges sociaux, de s'enregistrer d'une façon ou d'une autre et de prétendre qu'il ne s'agit pas en réalité d'une puissance étrangère. On passerait par un autre moyen, et on cacherait le lien. Quels sont les principaux stratagèmes?

Rodrigue Turgeon: Il est important de souligner que près de 50 % des compagnies minières dans le monde sont enregistrées ici, au Canada, et principalement en Ontario, où se trouve le TSX, soit la Bourse de Toronto. Ce faisant, elles peuvent avoir recours à plusieurs stratagèmes ou profiter de conditions d'optimisation fiscale et réglementaire. C'est la réalité. D'ailleurs, c'est pour ça qu'on a fait allusion au congrès de l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs, la plus grande conférence internationale sur le secteur minier. Elle se tient à Toronto pour ces raisons. Cela ne veut pas dire que, parce que ces compagnies sont enregistrées ici, elles vont nécessairement servir les intérêts du Canada, ultimement. C'est là où il faut éclaircir la situation et faire en sorte que le gouvernement du Canada soit plus transparent dans sa lecture des entités étrangères et des États étrangers qui sont identifiés comme faisant partie des chaînes d'approvisionnement stratégiques et critiques. En ce moment, cet exercice n'a pas été fait.

Vous avez mentionné quelques interventions du ministre des Finances en 2022 pour indiquer que certaines compagnies liées au gouvernement chinois devaient cesser leurs activités. On n'a pas vu ce type de mesure se multiplier dans les années passées. De là vient l'importance d'être plus transparent et cohérent dans la stratégie du gouvernement sur les minéraux critiques. Autrement, on a l'impression que cette stratégie vise simplement à faire accélérer tout projet minier dans le but de créer de la richesse pour les compagnies minières, sans vraiment faire le lien avec la stratégie de défense des chaînes d'approvisionnement du Canada.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: On sait que, à partir du moment où on a considéré qu'il fallait augmenter les dépenses en termes du pourcentage du PIB consacré à la défense, une des premières choses qui ont été faites a été de jouer avec les catégories existantes. Je ne critique pas cette mesure, je la considère comme légitime. On s'est mis à changer ces catégories pour qu'il y ait des dépenses déjà existantes avant d'augmenter le financement de manière réelle, qu'il y ait des dépenses déjà existantes qui soient considérées comme telles. Dans plusieurs cas, c'est légitime. Je ne le conteste pas. Pour la Garde côtière, par exemple, il y a des situations où il est complètement justifié de le faire.

Vous nous dites que c'est le cas pour l'or. L'or est-il en train d'être calculé comme une extraction de minéraux critiques?

Rodrigue Turgeon: Les lobbys des secteurs minier et aurifère exercent beaucoup de pression. L'or, il faut le rappeler, est la principale substance minérale extraite sur le plan de la valeur produite au Canada. Ça représente près de 20 % des livraisons de minéraux. Il y

a un lobby très puissant de ce côté. Au-delà de la question de l'or et des ressources naturelles, il faut se poser la question suivante: quelles seront les répercussions d'une augmentation des dépenses militaires sur l'environnement et sur le climat?

Le président: Merci beaucoup, messieurs Savard-Tremblay et Turgeon.

[Traduction]

Nous allons maintenant passer aux séries de questions de cinq minutes.

À vous la parole, monsieur Kibble.

• (1155)

Jeff Kibble (Cowichan—Malahat—Langford, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de leurs déclarations préliminaires.

Madame Mykytczuk, je vous remercie de votre commentaire sur la vulnérabilité stratégique du Canada en ce qui concerne notre capacité de transformation. Quelles mesures devrions-nous mettre en place, notamment en matière de ressources humaines et de formation d'une main-d'œuvre qualifiée, en vue de faciliter les activités de transformation?

Nadia Mykytczuk: Le Canada a longtemps pu disposer d'une grande partie de cette capacité intégrée. Bon nombre des grands exploitants ont multiplié les activités de transformation, les efforts d'optimisation et les projets pilotes. À titre d'exemple, Sheridan Park Vale, qui est devenue Vale Base Metals, comptait à une certaine époque une soixantaine d'employés qui travaillaient à l'optimisation des processus et formaient le prochain contingent de métallurgistes et d'ingénieurs des procédés opérationnels. Nous avons perdu une grande partie de cette capacité. Sherritt Technologies, un autre exemple canadien, a récemment fermé ses portes, et là également, plus de 60 experts en conception de procédés et en métallurgie ont perdu leur emploi.

Ce n'est pas le moment de fermer ces installations. Nous devrions établir très rapidement des centres régionaux d'expertise — dans le sens de ce que disait M. Boyd — et nous appuyer sur les opérations qui existent déjà pour tirer parti de cette capacité qui s'offre à nous.

Jeff Kibble: J'aurais une brève question sur les déchets et les résidus.

Il y a sur l'île de Vancouver, dans ma circonscription, une ancienne décharge qui contient du cuivre et peut-être du cobalt. Vous avez parlé de récupération efficiente. Peut-on extraire ces minéraux et laisser le site en bon état une fois le travail terminé?

Nadia Mykytczuk: Absolument. Il s'agit d'une occasion en or pour le Canada, qui dispose d'un très grand nombre de ces anciens sites miniers.

Il ne faut pas oublier qu'il s'agit de ressources minérales qui se trouvent déjà à la surface. Nous avons les connaissances voulues en matière de procédés pour élaborer rapidement des schémas simplifiés pour le traitement de ces matériaux à court terme. Nous pourrions exploiter un grand nombre de ces sites de résidus en cinq ans à peine, contrairement à un échéancier de 15 ou 20 ans pour les nouvelles mines. Nous devrions chercher à tirer parti des connaissances en matière de procédés que l'on retrouve au sein des institutions canadiennes pour extraire ces réserves dans un avenir rapproché.

Jeff Kibble: Merci beaucoup.

Monsieur Boyd, j'aimerais que nous discutons des délais d'approbation des projets. Nous avons entendu parler l'autre jour d'un projet à Yellowknife qui n'a pu être approuvé qu'au bout de 14 ans. Il y a des interdictions visant le pétrole et le gaz au large des côtes, et de grandes aires protégées, dont beaucoup en vertu du plan visant la conservation de 30 % des terres et des eaux intérieures d'ici 2030. Quelles mesures le gouvernement pourrait-il prendre pour accélérer le processus d'approbation dans ce domaine si essentiel pour notre défense nationale?

Sean Boyd: Notre industrie doit composer avec les difficultés découlant du chevauchement des approbations requises et du traitement séquentiel des dossiers par les divers organismes d'approbation réglementaire. Suivant l'approche que nous préconisons, les dossiers seraient reçus et examinés simultanément par plusieurs ministères à la fois. Je pense que nous avons vu certains progrès en ce sens, et j'estime que cela nous faciliterait la tâche.

En fait, il y a chevauchement à l'échelon fédéral pour les opérations proposées de plus de 5 000 tonnes par jour, et il faut éliminer ce doublement des efforts. Non seulement cela prend du temps, mais c'est un processus coûteux qui épuise les ressources disponibles. Je commencerais par là.

Jeff Kibble: Monsieur Turgeon, vous avez dit dans votre témoignage qu'il était important que nous sachions quelles entreprises étrangères ont des activités au Canada. Je vois que MiningWatch Canada est un groupe de pression qui a été fondé en 1999. Êtes-vous toujours un groupe de pression enregistré?

Rodrigue Turgeon: Non.

Jeff Kibble: Vous n'êtes plus un groupe de pression enregistré. C'est intéressant.

En ce qui concerne les entreprises étrangères actives au Canada, qui est le plus grand donateur de votre organisation?

Rodrigue Turgeon: C'est une bonne question. Il faudrait que je vérifie. Nous pouvons vous transmettre l'information.

Jeff Kibble: Je peux vous dire qu'il s'agit du 11th Hour Project, un groupe agricole antidéveloppement et anticommmercial basé aux États-Unis, qui est financé par le groupe familial Schmidt. Certains des propos que nous entendons aujourd'hui sont donc soumis à l'influence extérieure d'une source de financement américaine.

Vous préconisiez de fermer la porte à l'exploitation minière des fonds marins. Est-ce que cela inclut le pétrole et le gaz?

Rodrigue Turgeon: Nous parlons des minéraux.

Jeff Kibble: Vous êtes ouvert au pétrole et au gaz, mais vous préconisez que nous ne fassions pas d'exploitation minière des fonds marins.

Rodrigue Turgeon: Ce n'est pas ce que j'ai dit. Sauf erreur, le sujet de la réunion d'aujourd'hui est l'exploitation minière à proprement parler, car il est question des minéraux critiques, mais nous n'appuyons certainement pas les activités pétrolières et gazières au large des côtes.

• (1200)

Jeff Kibble: En ce qui concerne l'exploitation minière des fonds marins, militez-vous pour ou contre l'exploitation pétrolière et gazière au Canada?

[Français]

Rodrigue Turgeon: Comme je l'ai dit, nous nous concentrons sur l'exploitation minière en roche dure et nous nous opposons à l'exploitation minière des fonds marins. Toutefois, nous soutenons certainement toutes les mesures qui visent à protéger le climat contre l'industrie pétrolière.

[Traduction]

Jeff Kibble: D'accord. Cela ne clarifie pas les choses, mais je vous remercie.

Vous avez également indiqué être contre le recours à l'énergie nucléaire pour des projets liés à la défense. Comment pensez-vous alors que nous allons pouvoir approvisionner en énergie nos projets liés à la défense, en particulier dans le Nord? Est-ce que ce serait au moyen de combustibles à base de carbone ou d'éoliennes?

[Français]

Rodrigue Turgeon: Depuis maintenant 27 ans, notre organisation ne s'oppose fermement qu'à une seule substance minérale, et c'est l'uranium, considérant les dangers que ça suppose pour les populations locales sur le plan des déchets miniers et des risques d'accident, tant du côté...

[Traduction]

Jeff Kibble: Est-ce propre à l'extraction de l'uranium? Vous parliez de l'énergie nucléaire pour les projets de défense...

Le président: Monsieur Kibble, nous avons dépassé le temps imparti. Je suis désolé.

Jeff Kibble: Merci, monsieur le président.

Le président: Monsieur Watchorn, vous avez la parole pour les cinq prochaines minutes.

[Français]

Tim Watchorn (Les Pays-d'en-Haut, Lib.): Merci, monsieur le président.

Monsieur Boyd, vous avez dit que les compagnies minières, dont la vôtre, investissaient beaucoup d'argent dans le Nord pour y avoir des mines et une présence.

J'aimerais savoir comment le gouvernement, en l'occurrence le ministère de la Défense nationale, les industries minières et les communautés locales peuvent collaborer avec vous afin que les infrastructures mises sur pied par les industries minières soient utiles aux trois entités. Je parlerais d'un triple usage.

[Traduction]

Sean Boyd: Je pense que c'est la voie à suivre. Le gouvernement ne dispose pas de fonds inépuisables pour investir, alors il doit le faire de façon stratégique. Comme nous le disons depuis le début, l'armée canadienne et le ministère de la Défense nationale doivent savoir ce que les sociétés minières pensent et font. Ils doivent savoir où se trouvent les meilleures ressources minières. De son côté, l'industrie doit être au fait de ce que pensent les forces militaires canadiennes d'une manière générale.

D'ores et déjà, nous travaillons avec le ministère de la Défense nationale à l'élaboration d'un cadre de coopération de haut niveau dans des domaines comme les possibilités d'utilisation du personnel, la mise en commun des connaissances techniques, les relations et les partenariats avec les communautés et les groupes autochtones en nous appuyant sur notre expérience passée, ainsi que les infrastructures et la logistique dans l'Arctique. Nous dirions que nous avons une capacité logistique supérieure à celle de l'armée canadienne à bien des égards, du fait que nous avons construit un certain nombre de mines. Il s'agit vraiment de savoir comment nous pouvons collaborer. Il est important que ces discussions aient commencé. En fait, nous avons fait avancer les choses assez rapidement au cours de la dernière année.

C'est à ce titre que nous pourrions faciliter l'harmonisation des efforts, parce que nous comprenons quels sont les besoins de la communauté. Nous comprenons aussi ce que le gouvernement canadien envisage de faire dans le cadre de ses grands projets d'infrastructure. Nous comprenons également ce que font les forces militaires canadiennes. Il s'agit vraiment de coordonner tous ces efforts et de mettre en commun les connaissances que nous avons acquises en menant des activités dans le Nord depuis 20 ans.

[Français]

Tim Watchorn: Excellent.

Il y a donc plein d'infrastructures. Il y a d'autres compagnies qui ont des pistes d'atterrissage, des ports et des routes — certaines ont même une surcapacité en matière de logement — qu'on pourrait utiliser pour aider notre présence militaire dans l'Arctique. C'est ce que vous dites.

[Traduction]

Sean Boyd: Oui, c'est exact.

Nous cherchons en fait des moyens de faire en sorte que les associations inuites puissent bénéficier du Programme de garantie de prêts pour les Autochtones et investir dans une partie des infrastructures nécessaires à certains de ces grands projets. Il s'agit vraiment de coordonner les programmes qui sont en place et de comprendre comment peut opérer l'effet de levier stratégique découlant des investissements gouvernementaux, combinés aux investissements des entreprises dans le Nord.

[Français]

Tim Watchorn: Merci.

Madame Mykytczuk, comme ingénieur, je trouve vos processus de bioprospection minière absolument intéressants. J'aimerais que vous nous expliquiez un peu comment fonctionne la bioprospection minière. Comment peut-on vraiment profiter des résidus miniers qui existent sur notre territoire?

Nadia Mykytczuk: Je vous remercie de la question. Je vais y répondre en anglais.

[Traduction]

Les technologies de bioprospection minière existent depuis plus de 50 ans. On dénombre plus de 300 entreprises commerciales dans le monde. Le Canada n'a toutefois pas encore mis en place un processus de bioprospection minière à grande échelle.

Nous utilisons des bactéries présentes dans la nature comme catalyseurs pour décomposer des minéraux. On les trouve souvent dans des dépôts de résidus miniers et elles se sont adaptées aux conditions particulières d'un site. Plutôt que d'utiliser de la chaleur

ou des produits chimiques, nous utilisons des bactéries qui agissent comme catalyseurs pour décomposer les minéraux, puis on les libère dans des solutions afin de pouvoir les récupérer.

Il s'agit d'une technologie éprouvée, mais qui a encore besoin de temps pour arriver à maturité et être déployée à l'échelle commerciale au Canada. C'est l'une des solutions idéales pour le retraitement de résidus ou de matières à faible teneur dont la réintroduction dans une fonderie ou une exploitation nécessitant d'importants investissements serait trop coûteuse.

Nous travaillons très fort avec nos partenaires pour accélérer les choses afin de disposer d'un autre outil ou d'une autre technologie de traitement pour divers matériaux que l'on pourrait déployer assez rapidement.

• (1205)

[Français]

Tim Watchorn: Du point de vue économique, est-il rentable d'aller dans cette direction par opposition à l'extraction pure? Est-ce que c'est quelque chose qui est économiquement viable?

[Traduction]

Nadia Mykytczuk: Nous sommes en train de démontrer que c'est rentable. La principale chose qu'il faut prendre en considération concernant le retraitement des résidus, c'est que nous ne visons pas simplement un ou deux éléments. Nous devons extraire toute la valeur contenue dans les résidus afin de résoudre également le problème de responsabilité environnementale et de tenir compte de la gamme généralement très vaste de minéraux présents dans un matériau donné.

Nous menons actuellement une évaluation techno-économique pour montrer que c'est bel et bien viable et que l'on a manqué d'imagination dans le cadre des efforts visant à retirer toute la valeur des matériaux que nous avons extraits dans le passé.

[Français]

Tim Watchorn: Merci.

[Traduction]

Le président: Merci

Monsieur Savard-Tremblay, vous disposez de deux minutes et demie.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Merci, monsieur le président.

Nous allons régler une chose, monsieur Turgeon.

Mon ami, à ma droite, dans tous les sens du terme, a décidé de s'en prendre au messenger. Moi, je n'ai pas l'impression que vous êtes le porte-parole de la Maison-Blanche. Êtes-vous sous l'influence des Américains? Répondez brièvement, parce que nous n'allons pas perdre trop de temps là-dessus.

Rodrigue Turgeon: Absolument pas.

Je veux juste préciser que je pensais que la question s'adressait à l'entière de notre organisation en ce qui concerne le financement de mon poste.

Nous ne sommes aucunement financés par le gouvernement du Canada ni par l'industrie minière, ce qui fait que nous nous tournons vers diverses sources de financement: les donateurs, les particuliers, les associations membres et des fondations. Les fondations qui paient mon salaire sont la Fondation Écho et la Fondation familiale Trottier, qui sont toutes deux basées à Montréal. En aucune manière, je ne suis ici présentement devant vous commandé par des intérêts américains.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: C'est parfait, merci. Je me disais que vous n'aviez pas particulièrement l'air d'un « trumpiste ».

Cela dit, quand nous avons terminé notre échange, vous disiez qu'il fallait s'interroger sur la hausse des dépenses et les conséquences possibles. Voulez-vous nous en dire davantage à ce sujet?

Rodrigue Turgeon: En fait, je suis assez étonné de constater que la seule fois qu'on a fait allusion à la crise climatique aujourd'hui, en dehors de mon témoignage, c'est lorsqu'un autre témoin a souligné que les changements climatiques seraient une occasion en matière d'accès.

Soyons clairs: les changements climatiques sont une menace à la sécurité nationale. Il faut absolument considérer le fait que si vous poussez en tant que pays pour une augmentation des dépenses militaires ou de la défense nationale dans le secteur des minéraux critiques, ça va venir avec des répercussions sur l'environnement. C'est impensable à nos yeux.

Il y avait déjà des grosses questions qui se posaient, à savoir si le Canada est en mesure de fournir les minéraux pour la transition énergétique seulement. Si on ajoute à ça des besoins en matière de défense nationale, où allons-nous chercher ces minéraux, et dans quelles conditions? C'est la question qu'on doit se poser.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Est-ce qu'il y aurait une meilleure façon de faire en disant qu'on va accroître l'extraction, mais qu'on va faire de l'économie circulaire, du recyclage et de la récupération des résidus miniers? Est-ce qu'il y aurait une façon de faire?

Rodrigue Turgeon: À cet égard, l'approche qui prédomine est la sobriété, la réduction à la source. Effectivement, pour assurer les meilleures conditions économiques pour les communautés locales et pour le pays, il faut aller vers la transformation, comme mon collègue à ma droite l'a souligné tout à l'heure. Comme la témoin de l'Université Laurentienne l'a souligné, le recyclage, la réutilisation et la valorisation des résidus miniers sont des choses à considérer, toujours en tenant compte des mêmes conditions sur le plan environnemental.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Je présume que je n'ai plus de temps de parole, monsieur le président, n'est-ce pas?

[Traduction]

Le président: En effet. Je m'excuse.

Madame Gallant, c'est à vous pour cinq minutes.

Cheryl Gallant (Algonquin—Renfrew—Pembroke, PCC): Merci, monsieur le président.

Monsieur Balsillie, dans quelle mesure le contrôle par la Chine de plus de 80 % du traitement des minéraux critiques et des terres rares rend-il la base industrielle de défense canadienne vulnérable aujourd'hui? À votre avis, quels changements contraignants faudrait-il apporter aux politiques pour créer une propriété intellectuelle à valeur ajoutée dans le traitement des terres rares au Canada?

Jim Balsillie: Merci.

La propriété intellectuelle est étroitement liée à l'intelligence artificielle, à la puissance de calcul souveraine pour l'intelligence artificielle et aux données. Elle est également liée à l'établissement de normes.

Nous nous sommes relégués à un rôle secondaire dans la chaîne de valeur — celui d'un pays producteur de matières premières. Parallèlement, cette situation nous a rendus vulnérables à la prédation et aux pressions. C'est par manque de vigilance que nous nous sommes mis dans cette impasse.

La première chose que je dirais — j'écris sur le sujet et je milite en ce sens depuis longtemps —, c'est que le Bureau du Conseil privé ou le Cabinet du premier ministre doit créer un conseil ou un secrétariat économique doté d'une expertise dans le domaine. C'est un domaine technique. Nous dépensons 7,5 milliards de dollars chaque année en recherche sans disposer de stratégie pour en tirer profit. Nous n'avons adopté aucune stratégie en matière de données au cours des 15 dernières années de l'économie des données. Nous n'avons pas participé de manière stratégique à ces économies bien établies. C'est comme ce que disait le personnage Pogo: j'ai rencontré l'ennemi, et c'est nous.

Ma recommandation consisterait à établir l'expertise requise, que ce soit par la création d'un conseil économique ou d'un secrétariat économique au sein du Bureau du Conseil privé, afin que nous puissions commencer à rattraper ce que d'autres nations font depuis 25 ans.

• (1210)

Cheryl Gallant: Quelles mesures le Canada doit-il prendre pour que ses terres rares et ses minéraux essentiels ne soient plus traités par son principal adversaire militaire? Devrions-nous nous concentrer sur les processus et l'intelligence artificielle, comme vous l'avez expliqué?

Jim Balsillie: Nous n'avons pas la souveraineté nécessaire pour transformer ces minéraux en produits. Nous ne l'avons pas. Nous avons abdiqué comme aucun autre pays au monde ne l'a fait. Nous devons nous réorienter. C'est parce que notre façon de penser est ancrée dans les années 1970, à l'époque où la production suffisait. Ce n'est plus le cas. C'est à cet égard qu'il faut agir. Il faut être capable de transformer les minéraux en produits et ainsi avoir un rapport de force pour que l'on ne puisse pas facilement s'en servir contre nous.

Je pourrais vous en dire bien plus que je ne l'ai fait aujourd'hui sur ce que l'Union européenne, les États-Unis et la Chine font pour s'imposer dans ces chaînes de valeur. Nous devons entrer dans le jeu. C'est un abandon de nos responsabilités. C'est aussi simple que cela.

Cheryl Gallant: Comment le gouvernement devrait-il réformer les règles d'approvisionnement en défense afin que, dans les contrats liés aux technologies reposant sur des minéraux critiques, la propriété intellectuelle et les retombées économiques restent au Canada, plutôt que de profiter à des filiales et à des adversaires étrangers?

Jim Balsillie: La toute première chose à faire est de créer un fonds souverain de brevets pour les choses sur lesquelles nous menons des recherches et de gérer les droits résiduels de manière à permettre leur partage entre les entreprises. Ainsi, lorsqu'une entreprise est rachetée, tous ces droits ne partent pas avec elle.

La deuxième chose consiste à créer une sorte de bac à sable concernant la puissance de calcul souveraine, les données et l'intelligence artificielle.

La troisième chose que nous devons faire, c'est... Nous parlons de participer au programme Action de sécurité pour l'Europe de l'Union européenne pour le financement. Nous n'avons rien à vendre, car nous n'avons pas su nous tailler une place dans les chaînes de valeur. Oui, nous avons besoin de capitaux. Oui, nous avons besoin des marchés publics, mais sans l'expertise géopolitique et la capacité stratégique nécessaires pour nous frayer un chemin dans les chaînes de valeur, cela ne fonctionnera pas.

Nous avons dépensé des dizaines, voire des centaines de milliards de dollars au cours des 20 à 30 dernières années et nous sommes toujours bons derniers en matière d'innovation et de productivité. Cette situation est entièrement attribuable au fait que nous ne sommes pas attentifs à la manière dont le jeu de l'innovation fonctionne à l'échelle mondiale. Je trouve que c'est déconcertant.

Cheryl Gallant: En vous appuyant sur l'expérience que vous avez acquise dans le domaine des technologies sécurisées chez Research In Motion, pourriez-vous nous dire quels obstacles ont empêché le Canada de donner une plus grande envergure à ses champions nationaux de la technologie de défense qui ont besoin de nos ressources en minéraux critiques? De plus, quels changements concrets en matière de financement de la R-D, de politique fiscale et d'approvisionnement demanderiez-vous à notre comité de recommander?

Jim Balsillie: Nous avons cru naïvement et avec un certain sentimentalisme qu'il s'agissait d'une sorte de vaste libre marché. En réalité, on parle de cadres public-privé qui contribuent à la croissance des entreprises à l'échelle mondiale. Nous abandonnons nos entreprises en les laissant pour compte, tout en incitant les entreprises étrangères à venir ici pour les racheter et s'approprier toute la valeur.

Nous devons évaluer correctement les retombées de nos aides et de nos achats — la nature des investissements étrangers. Je n'y suis pas opposé, mais il faut les gérer en fonction de leurs retombées, comme le font tous les pays, et en particulier les États-Unis, les pays membres de l'Union européenne et l'Australie. Nous devons ensuite créer une infrastructure institutionnelle pour l'établissement de normes avec nos entreprises, ce que nous ne faisons pas, pour la propriété intellectuelle de nos entreprises, ce que nous ne faisons pas, et pour une puissance de calcul souveraine avec des stratégies de données pour nos écosystèmes, ce que nous ne faisons pas.

On ne s'est pas préoccupé de la façon dont 92 % du monde fonctionne et ensuite on se demande pourquoi le Canada ne fait pas mieux. Notre façon de penser nous fait du tort et nous a rendus prisonniers.

Ma recommandation est de créer les capacités qui sont requises pour que ces choses fonctionnent et de comprendre qu'il existe des institutions, des technocraties et des approches intersectorielles dont on peut commencer à s'inspirer. Ce n'est pas une question d'argent. Ce changement pourrait être mis en œuvre en moins d'un an si nous nous adaptons réellement aux règles du jeu à l'échelle mondiale.

• (1215)

Le président: Merci, monsieur Balsillie.

Merci, madame Gallant.

Madame Romanado, vous disposez d'un maximum de cinq minutes.

Sherry Romanado (Longueuil—Charles-LeMoine, Lib.): Merci, monsieur le président. Par votre intermédiaire, je tiens à remercier les témoins de leur présence.

Avant de commencer, comme il s'agit de ma première intervention aujourd'hui, je tiens à dire que mes pensées accompagnent les cadets et les familles des personnes touchées par l'accident qui est survenu à Sainte-Rose-de-Watford, au Québec. Je tiens à remercier tout particulièrement les premiers intervenants. Nous avons perdu un cadet au cours de la fin de semaine dans un tragique accident d'autobus et j'ai une pensée pour les membres de sa famille.

[Français]

Mes pensées accompagnent les victimes de l'accident.

[Traduction]

Ma première question s'adresse à Mme Mykytczuk.

Vous avez parlé de la recherche et de son importance dans le domaine. Je ne sais pas si vous savez que, dans le cadre de la Stratégie industrielle de défense, nous avons créé BOREALIS, le Bureau de recherche, d'ingénierie et de leadership avancés en matière d'innovation et de science. Il « modernise l'innovation canadienne en matière de défense et de sécurité nationale en accélérant la mise en œuvre de technologies avancées [;] en axant les efforts d'innovation fédéraux sur les besoins de la mission [; et] en connectant les partenaires du gouvernement, du milieu universitaire et de l'industrie ».

Essentiellement, nous allons créer ce que nous appelons des CSID, ou carrefours sécurisés de l'innovation pour la défense. Il s'agit de « carrefours sécurisés et axés sur des missions, créés pour permettre la collaboration » entre trois piliers « et pour faciliter des activités de recherche, de développement et d'expérimentation alignées sur les besoins en matière de défense et de sécurité ».

Je crois savoir que l'Université Laurentienne dispose d'une certaine expertise à cet égard. À votre avis, comment les programmes de recherche appliquée et les installations d'essai qui permettent de faire passer les nouvelles technologies de récupération des minéraux du stade de la découverte en laboratoire à celui du déploiement industriel peuvent-ils contribuer à renforcer les capacités nationales nécessaires au maintien de chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques sûres et résilientes?

Nadia Mykytczuk: Merci pour la question. J'aimerais faire le lien avec certaines des suggestions que M. Balsillie vient de formuler quant à la nécessité d'avoir une stratégie.

La recherche appliquée ne se fait pas en vase clos. Les institutions de partout au Canada, qu'il s'agisse de laboratoires de recherche gouvernementaux ou universitaires, ont souvent fonctionné en vase clos. Je suis très heureuse d'entendre parler de BOREALIS et des CSID. Je pense qu'ils aideront à la création de centres d'excellence régionaux qui, espérons-le, pourront ensuite être reliés à l'ensemble du secteur des minéraux critiques et de la chaîne d'approvisionnement grâce à une stratégie qui fait le lien entre les expertises.

Il s'agit là de problèmes multidisciplinaires, qu'il s'agisse d'électrification ou de technologies de production de défense. Il y a beaucoup de synergies entre ces bases de connaissances et les capacités, mais il faut définir une stratégie et des orientations globales pour garantir que les centres de recherche appliquée puissent s'adapter rapidement, que ce soit pour le déploiement d'une technologie de décarbonation, pour la production de batteries, pour la surveillance ou pour d'autres types de déploiement.

Sherry Romanado: Merci.

Ma prochaine question s'adresse à Mme Exner-Pirot.

Vous avez mentionné l'une des mines du Yukon. Vous avez indiqué que, par manque d'électricité, elle avait dû réduire sa production, si j'ai bien compris. Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur l'importance que revêtent peut-être les investissements à double usage? Ma collègue en a également parlé.

Comme vous le savez, le Canada s'est engagé à atteindre un objectif de 5 % du PIB d'ici 2035, dont 1,5 % pourrait être consacré à des investissements à double usage: à la fois pour la défense et pour un usage civil. Pourriez-vous nous expliquer un peu comment nous pourrions en tirer parti pour nous assurer que nous disposons des ressources nécessaires à l'exploration et à l'exploitation minière dans l'Arctique?

Heather Exner-Pirot: Pour toute activité, il faut des infrastructures de communication, de transport et d'énergie. L'armée, les sociétés minières et les collectivités en ont besoin. Plus on en dispose, moins cela coûte cher, et on peut atteindre une certaine échelle, ce qui est mieux pour tout le monde.

En particulier lorsqu'on parle d'augmenter le nombre de bases et d'opérations militaires, les seuls emplacements du NORAD peuvent déjà être très énergivores si l'on cherche à recueillir beaucoup de données, si c'est ce que l'on fait. Évidemment, plus on recueille de données, plus on consomme d'énergie, et plus on peut en recueillir.

Tout le monde cherche des moyens de développer davantage l'infrastructure énergétique, mais cela coûte évidemment très cher. Comme l'a dit M. Boyd, plus nous pourrions tirer parti des infrastructures énergétiques les uns des autres et les utiliser à différentes fins, plus chacun pourra bénéficier d'économies d'échelle.

Nous nous concentrons évidemment beaucoup sur le transport d'électricité, mais cela peut coûter très cher dans le Nord, car les distances sont très longues et les installations de production peuvent être éloignées. Une autre option envisagée par les exploitations minières est le transport de GNL par camion. Le Yukon s'oriente en partie dans cette direction. Le diésel est très polyvalent et très utile, mais il est évidemment coûteux et plutôt polluant. Les microréacteurs apparaissent donc comme une solution potentiellement très intéressante à moyen terme.

L'armée américaine va de l'avant. Je pense qu'elle va mettre à l'essai un microréacteur à la base aérienne d'Eielson, en Alaska. La plupart des gens estiment que c'est sans doute un choix très judicieux. La mesure dans laquelle le département de la Défense peut faire avancer ce projet et mener les premiers essais de ce type pour les microréacteurs pourrait s'avérer très avantageuse et utile pour les sociétés minières et les collectivités.

• (1220)

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Bezan, vous disposez de cinq minutes.

James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins pour leur excellente contribution à nos travaux. C'est vraiment important, car nous discutons de la manière dont nous allons continuer à renforcer notre souveraineté et nos capacités de défense et du rôle que jouent les minéraux critiques dans ce contexte.

Comme on l'a mentionné, le chef du Parti conservateur, Pierre Poilievre, a dit vouloir que l'on fasse davantage avec un effet de levier. M. Balsillie a aussi parlé d'effet de levier. D'autres témoins ont également souligné que nous avons besoin d'un effet de levier dans ce que nous proposons. Nous ne voulons pas nous contenter d'être des bûcherons et des porteurs d'eau. Nous devons aller de l'avant et créer des emplois supplémentaires, tout en apportant une valeur ajoutée non seulement à l'économie canadienne, mais aussi à ce que nous proposons — et pas seulement les matières premières.

Ma question s'adresse à M. Balsillie, à Mme Myktyczuk et à Mme Exner-Pirot.

Nous disons qu'il faut en faire plus au chapitre de la recherche dans la défense, qu'il faut détenir la propriété intellectuelle et que cela recoupe le secteur des minéraux critiques. Au Canada, nous avons 10 des 12 minéraux critiques qui figurent sur la liste de l'OTAN. Comme l'a dit, je crois, quelqu'un parmi nos témoins, nous possédons une richesse extraordinaire en minéraux. Parlons de la manière dont nous pouvons en tirer parti et dont nous pouvons réellement en faire un levier à utiliser dans nos discussions sur tous les sujets, de la défense à la sécurité en passant par le commerce, et de la manière dont le Canada peut devenir un chef de file mondial plutôt que d'être un suiveur.

Recherche et développement pour la défense Canada est un organisme de recherche. Je pense que nous devons discuter de la manière d'intégrer une partie de ces compétences, ainsi que de la façon dont cela se répercute sur nos universités, qui sont en train de former la prochaine génération de travailleurs.

Jim Balsillie: Je suis ravi de répondre à la question.

La Stratégie industrielle de défense semble avoir été rédigée dans les années 1970. Je me réjouis du fait que l'on s'approvisionnera auprès d'entreprises canadiennes. L'argent va être dépensé. Il n'existe absolument aucune stratégie systémique pour en tirer profit. C'est ce que nous faisons depuis des décennies. Nous menons toutes ces excellentes recherches sans en tirer les avantages économiques. Tout d'abord, nous ne générons pas la propriété intellectuelle comme nous le devrions. Nous n'en gardons pas le contrôle et nous n'avons pas de stratégies pour intégrer cela dans les règles quant à ce qu'est la valeur.

C'est très simple. Si quelqu'un détient le brevet d'une voiture à conduite à gauche et que quelqu'un d'autre détient celui d'une voiture à conduite à droite et que l'on établit les règles pour la voiture à conduite à droite, alors la personne qui détient ce brevet s'enrichit considérablement, tandis que l'autre se retrouve avec un ensemble de couteaux à steak. Établir des normes est très politique. Il faut que...

Soit dit en passant, si vous avez déjà examiné l'AEUMC, vous savez qu'il régit en grande partie la manière dont nous sommes autorisés à participer à l'élaboration des normes et à gérer notre propriété intellectuelle et nos données. Nous avons les mains liées pour bon nombre de ces règles, qui nous relèguent à une position à faible valeur ajoutée.

Ce sont là autant d'exemples de cadres que d'autres utilisent pour accroître leur richesse, leur pouvoir, leur influence et leur sécurité. Nous ne nous en sommes pas préoccupés et nous en subissons aujourd'hui les conséquences.

James Bezan: Au bout du compte, c'est bien ce dont vous parlez. L'Union européenne, les États-Unis et surtout la Chine ont privé le Canada de sa capacité, tout d'abord, d'exercer un contrôle souverain sur ce secteur et, deuxièmement, de tirer un avantage financier de cet atout.

Jim Balsillie: Nous ne savons même pas que cette bataille est en cours. Nous nous sommes retirés. Je dis simplement qu'il faut bâtir l'expertise au centre du Bureau du Conseil privé — par l'entremise d'un conseil économique ou d'un secrétariat économique — et commencer à prendre les devants. Nous avons tout le potentiel pour réussir encore mieux, mais nous ne pouvons pas rester figés dans les années 1970. Je pourrais multiplier les renseignements que je vous ai communiqués aujourd'hui, et tout reviendrait au même point.

• (1225)

James Bezan: D'autres témoins souhaitent-ils faire des commentaires?

Heather Exner-Pirot: Oui, j'aimerais beaucoup intervenir.

Au bout du compte, nous parlons de notre chaîne d'approvisionnement industrielle en matière de défense. Cela a des répercussions économiques, mais nous devons être en mesure de nous défendre, de faire la guerre et de nous protéger, nous et notre alliance.

Le Canada ne compte que 43 millions d'habitants. Nous n'aurons jamais une chaîne d'approvisionnement de défense entièrement souveraine et indépendante. Nous dépendons donc de notre appartenance à une alliance. La meilleure chose que nous puissions faire au sein de cette alliance pour être un bon joueur et avoir un moyen de pression et de l'influence, c'est de fournir des matières premières à cette alliance, afin que les chaînes d'approvisionnement de la défense aux États-Unis et en Europe puissent s'intensifier en cas de conflit.

S'il y avait une guerre d'usure, la Chine l'emporterait aujourd'hui. Il est donc très important de nous doter d'une capacité latente, car cela nous permettrait de la renforcer rapidement au besoin pour devenir l'arsenal de la démocratie et garantir l'approvisionnement en matières premières nécessaires pour mener une guerre prolongée.

Pour revenir à ce que je disais plus tôt, nous avons traversé une période, au Canada, où nous n'autorisons pas le financement des entreprises de défense. Nous n'autorisons pas la recherche à des fins militaires. Je vois que nous avons changé de cap en ce qui concerne le financement, et c'est une bonne chose. Nous voulons que nos entreprises de défense puissent avoir accès à des prêts et à du financement, mais je pense que nous n'en sommes pas encore là du côté de la recherche. Nous n'avons pas encore accepté l'idée de former des chercheurs capables de mener des recherches utilisées à des fins militaires offensives, mais notre pays en a besoin pour être en mesure de mener des guerres.

Le président: Merci à vous deux.

Monsieur Malette, vous avez cinq minutes.

Chris Malette (Bay of Quinte, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Monsieur Boyd, lors d'une récente visite en Australie, le premier ministre, M. Carney, a accueilli l'Australie dans l'Alliance pour la production de minéraux critiques, une initiative lancée sous la présidence du Canada au G7 en 2025 pour accroître la capacité de production et de traitement des minéraux critiques et diversifier les chaînes d'approvisionnement de la mine au marché. Le Canada et l'Australie possèdent tous deux de vastes réserves de minéraux critiques qui sont essentiels à la défense.

Pour faire suite à la discussion que nous avons eue pendant la dernière série de questions, comment le nouvel accord sur les minéraux critiques entre le Canada et l'Australie renforcera-t-il la coopération en vue d'assurer un approvisionnement fiable en minéraux stratégiques? Selon vous, quelle incidence ce partenariat pourrait-il avoir sur la diversification et le renforcement des chaînes d'approvisionnement en matière de défense entre les nations alliées?

Sean Boyd: Le Canada et l'Australie ont tous deux d'importants gisements de métaux et de minéraux critiques. L'essentiel, dans tout cela, c'est de trouver des gisements dont l'exploitation présente actuellement un intérêt économique. On peut décider que certains métaux sont importants, mais à moins que ces gisements soient bien situés et qu'on puisse démontrer leur viabilité économique, on n'ira nulle part.

Ces alliances nous permettraient d'échanger des renseignements, mais les sociétés minières échangent déjà des renseignements au sein de l'industrie. Nous partageons déjà ces technologies. Il faudra que le Canada et l'Australie comprennent qu'ils disposent de ces ressources, puis qu'ils travaillent ensemble en partenariat avec le gouvernement sur des infrastructures stratégiques ciblées, afin de rendre certaines régions des deux pays propices aux investissements.

Voilà ce qu'il en est. On oublie tout cela. J'ai passé du temps à Washington, où les intervenants sont enthousiastes. Ils veulent faire toutes sortes de choses. Ils vont investir des capitaux ici. Tout ce qui manque, ce sont des gisements bien situés et économiquement viables et les compétences nécessaires à leur exploitation.

Encore une fois, l'essentiel, c'est le traitement. Le Canada était un chef de file en matière d'exploitation minière et de traitement des minéraux lorsque Falconbridge, Noranda, Inco et Alcan exploitaient des raffineries et construisaient des mines. Nous devons revenir à ce type de mentalité qui remonte peut-être aux années 1970, mais c'est ce qui permettra de mettre sur pied la chaîne de création de valeur.

Pour ce qui est de la suite, je suis d'accord avec M. Balsillie, Mme Mykytczuk et Mme Exner-Pirot, c'est-à-dire qu'il faut commencer à exploiter la technologie et la recherche qui nous permettront de tirer parti de la situation économique et de l'améliorer.

Chris Malette: Ma prochaine question s'adresse à Mme Mykytczuk.

Comment le Canada devrait-il concilier l'urgence de l'exploitation des minéraux critiques avec la gestion responsable de l'environnement et les partenariats avec les peuples autochtones? C'est un sujet qui n'a pas été souvent abordé dans le cadre de nos discussions aujourd'hui.

• (1230)

Nadia Mykytczuk: Je vous remercie de mettre en évidence cet élément important.

À l'échelle mondiale, tout le monde attend certainement du Canada qu'il mène un processus de réconciliation équitable et respectueux de l'environnement avec les Premières Nations. Comme d'autres témoins l'ont déjà souligné, nous ne pouvons tout simplement pas répondre aux exigences en matière de décarbonation et de défense en laissant derrière nous d'énormes conséquences environnementales. Il est tout à fait possible, au Canada, de disposer des capacités et des technologies nécessaires pour mener une exploitation minière sans déchets et des projets miniers équitables en partenariat offrant une participation au capital avec les Premières Nations. Ces enjeux doivent se trouver au premier plan des discussions sur les nouveaux projets.

Dans le cadre de notre processus de retraitement des résidus, nous sommes tout à fait en mesure de trouver une solution gagnante pour tout le monde si nous planifions stratégiquement non seulement l'extraction de cette valeur, mais aussi la réduction et l'élimination du passif environnemental, afin que les collectivités ne subissent pas les répercussions à long terme de l'exploitation minière.

Chris Malette: Ai-je le temps de poser une dernière question, monsieur le président?

Le président: Oui, allez-y.

Chris Malette: Je vous remercie.

Ma prochaine question s'adresse à Mme Exner-Pirot.

À votre avis, le Canada devrait-il définir la sécurité économique dans le contexte des minéraux critiques et des chaînes d'approvisionnement de la défense?

Heather Exner-Pirot: Nous devrions la définir et accorder la priorité à la valeur économique des minéraux. Je pense que l'or est extrêmement important pour l'économie canadienne, même si ce n'est pas un minéral critique.

Dans le contexte des dépenses en matière de défense et de la chaîne d'approvisionnement industrielle de défense, il me semble évident que nous devrions nous concentrer sur ce dont nous aurions besoin si nous devons rapidement intensifier la chaîne d'approvisionnement en matière de défense pour l'OTAN. Habituellement, les besoins liés aux applications militaires ne représentent qu'une très petite partie du marché. On n'a pas besoin de la chaîne d'approvisionnement mondiale en nickel ou en cuivre, car il suffit d'une petite partie pour alimenter la chaîne d'approvisionnement de la défense.

En ce qui concerne les dépenses en matière de défense, ce qu'on pourrait classer dans les dépenses de l'OTAN pour atteindre les 5 %... Au-delà des minéraux qui figurent sur la liste des minéraux de l'OTAN et des produits soumis à des restrictions à l'exportation par la Chine, il faut s'assurer de disposer de la capacité minimale pour traiter et utiliser ces produits.

Le président: Je vous remercie, madame McPherson.

Je vous remercie, monsieur Malette.

Monsieur Savard-Tremblay, vous avez deux minutes et demie.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Merci, monsieur le président.

Monsieur Turgeon, nous avons bien entendu vos appels aux pratiques écoresponsables et autres.

Je vais maintenant vous poser une question difficile. Vous avez parlé d'une approche plus modeste ou un peu moins ambitieuse. Compte tenu de toute la puissance de la Chine, sommes-nous capables de faire ça? Cela n'équivaut-il pas à se condamner à ne pas agir à armes égales?

Rodrigue Turgeon: En fait, nous croyons que ce n'est pas à nous de répondre à cette question. C'est plutôt au gouvernement du Canada de définir les menaces aux soi-disant chaînes d'approvisionnement du Canada. Partant de là, le gouvernement doit agir avec cohérence. Ça part d'un exercice de transparence, d'intégrité et de cohérence dans la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques.

Si la Chine est désignée comme étant l'une de ces menaces, le Canada devra réagir dans la mesure de ses capacités, en tenant compte de l'impact global que l'industrie minière a sur la sécurité nationale. Je pense qu'il est important de rappeler que la discussion d'aujourd'hui ne porte pas seulement sur la défense nationale, mais aussi sur la sécurité. Ce qui est certain, c'est que, si on fait augmenter les répercussions sur l'environnement et sur le climat en incitant à davantage d'extraction minière, ça aura des conséquences directes sur la sécurité, la santé et la vie des Canadiens et des Canadiennes. Ça, c'est une certitude. On le voit chaque année. La crise climatique constitue une menace, mais elle a des conséquences réelles sur l'ensemble de notre société, y compris sur l'industrie minière.

C'est la raison pour laquelle, si on veut avoir une économie résiliente et soutenir les communautés locales, il faut agir avec humilité, en respectant la capacité de la planète à fournir ces ressources. N'oublions pas qu'il ne s'agit pas simplement de déterminer où se trouvent les gisements, mais aussi d'avoir la capacité de les exploiter dans les délais imposés par l'urgence climatique et par l'urgence de sécurité nationale ou de défense nationale. N'oublions pas qu'entre la prospection et l'ouverture d'une mine, il peut s'écouler entre 10 et 20 ans. Il y a aussi une limite quant au nombre de travailleurs et de travailleuses qu'on peut recruter dans le secteur minier afin d'exploiter autant de mines que nous le voudrions. C'est la raison pour laquelle tous ces indicateurs doivent nous mener à cibler les priorités. N'étant pas capable de fournir tous les minéraux souhaités, on devrait agir avec sobriété.

• (1235)

Simon-Pierre Savard-Tremblay: C'est le mot « sobriété » que vous aviez utilisé, oui.

Combien de temps dites-vous que ça prend? Vous avez parlé de 10 ou 15 ans.

Rodrigue Turgeon: Entre la découverte de nouveaux gisements et l'ouverture d'une mine, il peut s'écouler entre 10 ans, dans les cas les plus rapides, et 20 ans. Tout à l'heure, nous avons entendu certains témoins évoquer l'idée de rouvrir d'anciennes mines fermées à une époque où les prix étaient plus bas.

Soyons honnêtes: sur cette question, on parle surtout de gisements aurifères, et la valeur de l'or a subi, au début du millénaire, une baisse spectaculaire sur les marchés. Pour ainsi dire, on ne parle pas de gisements de terres rares qui n'ont pratiquement jamais été exploitées au pays, comme le graphite ou d'autres ressources indiquées sur la liste des minéraux critiques.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Merci à vous.

Le président: Merci.

Monsieur Bezan, la parole est à vous.

[Traduction]

James Bezan: Pour revenir aux commentaires de Mme Exner-Pirot sur le fait de fournir une plus grande partie de nos minéraux critiques sous forme de matières premières à nos alliés, il suffit de prendre l'exemple du lithium extrait au Canada. L'une des mines du Québec n'envoie qu'environ le quart de son lithium aux États-Unis parce que ce pays n'a pas la capacité d'en raffiner une plus grande quantité. Le reste est envoyé en Chine. Même parmi nos alliés, nous n'avons pas de contrôle souverain, pas plus que nos alliés, sur la valorisation et la transformation ultérieures des minéraux critiques qui sont si importants pour notre sécurité et notre souveraineté nationales.

Monsieur Balsillie, vous avez parlé d'occasions manquées dans le cadre de la stratégie industrielle de défense, ainsi que dans le dernier budget. Vous avez mentionné que nous devrions créer un secrétariat au sein du Bureau du Conseil privé.

Lors de la guerre en Afghanistan, le gouvernement conservateur de l'époque avait mis sur pied un secrétariat composé des principaux ministres et sous-ministres pour s'assurer que la fonction publique dirigeait le programme visant à obtenir ce dont nous avons besoin et à soutenir nos troupes sur le terrain. Avons-nous besoin du même type de mentalité et de leadership pour nous assurer que nous effectuons le travail nécessaire pour tirer parti de nos minéraux critiques, ainsi que de la valeur ajoutée et de la propriété intellectuelle en aval?

Jim Balsillie: Oui, c'est exactement ce que je dis. Ce sont des questions nuancées. Il faut faire attention, car les gens interpréteront cela comme de l'autarcie, mais ce n'est pas du tout ce que je dis.

Si vous avez écouté ma déclaration préliminaire, vous vous viendrez que j'ai dit qu'il s'agit de combiner les stratégies. C'est un enjeu des années 1970 et un enjeu contemporain. Si nous ne commençons pas à produire de la valeur ajoutée, à détenir une part raisonnable des activités de traitement et des technologies à valeur ajoutée, à contrôler une part raisonnable des données et de l'intelligence artificielle et à participer d'une manière raisonnable aux activités d'établissement de normes, nous nous dirigeons vers une structure économique... Notre situation actuelle ressemble beaucoup plus à celle de la République démocratique du Congo et à celle de la Russie plutôt qu'à celle, par exemple, d'une économie scandinave avancée. Nous avons le potentiel de mieux réussir. On a laissé passer ces occasions.

Je suis absolument convaincu que si nous orientons nos efforts dans cette voie et que nous misons sur la combinaison des stratégies — ce qui n'est pas une question d'argent, mais d'expertise et d'orientation —, nous améliorerons grandement notre prospérité, notre sécurité et notre influence. Nous avons renoncé à notre influence, mais dans le monde actuel, il faut consolider l'influence, ne serait-ce que pour faire preuve de résilience. Si nous confions ces

activités à des pays étrangers, qu'il s'agisse d'alliés comme les États-Unis ou de pays avec lesquels nous avons des relations complexes comme la Chine, nous nous exposons en permanence à leur influence et à leur cupidité.

James Bezan: Selon vous, devrions-nous apporter des modifications à la Loi sur la production de défense pour veiller à ce qu'elle vise non seulement l'extraction et le stockage des minéraux critiques, mais aussi le traitement des minéraux critiques dans le cadre de notre contrôle souverain?

Jim Balsillie: C'est une possibilité. Cela pourrait se faire par l'entremise du budget ou au moyen de la mise à jour des approches prévues dans la stratégie industrielle de défense. Nous pourrions le faire en tenant dûment compte des 7,5 milliards de dollars que le Canada consacre chaque année au financement de la recherche. Nous pourrions le faire dans le cadre des exigences en matière d'approvisionnement de SPAC. Nous pourrions le faire grâce à un calcul souverain approprié, qui n'a pas encore été mis en œuvre, et à l'utilisation de nos données. Nous pourrions le faire grâce à une analyse à jour des retombées de l'investissement direct étranger et avec le type de trousse d'outils dont disposent les Australiens et les Américains dans des institutions comme le CFIUS.

C'est un réseau de cadres. C'est ce que j'ai tenté de vous expliquer. Il s'agit d'une structure en réseau, et c'est la raison pour laquelle il faut créer une expertise et en comprendre les ramifications de manière intégrée.

● (1240)

James Bezan: La distinction entre ce qui est tangible et ce qui est intangible entre en jeu lorsqu'il s'agit de garantir une meilleure connectivité entre ces deux niveaux et le leadership gouvernemental, mais sans pour autant être nécessairement propriétaire de tous les segments de ce réseau.

Jim Balsillie: Oui, l'aspect tangible n'est pas vraiment contesté. Vous possédez le pétrole des sables bitumineux et les minéraux d'une mine. Comment les transformer pour accroître leur valeur, comme ces 92 %...

James Bezan: Vous n'en êtes pas nécessairement propriétaire si cela se fait par l'entremise d'investissements directs étrangers.

Jim Balsillie: Ces actifs sont physiquement détenus au Canada. Vous avez raison de dire qu'il y a des questions complexes liées au contrôle là-bas, mais ils sont détenus ici. La possession des idées se fait au moyen de restrictions légales. Les règles sont complètement différentes. Nous n'avons pas cette expertise dans nos négociations de traités comme l'ACEUM. Nous ne l'avons pas dans nos stratégies de recherche et dans nos stratégies en matière de données. Nous ne l'avons pas dans notre processus d'établissement de normes. Nous ne l'avons pas dans notre programme d'investissement direct étranger. Nous ne l'avons pas dans la façon dont nous soutenons nos entreprises. Nous occupons le dernier rang des pays de l'OCDE à cet égard depuis 40 ans. Notre productivité s'érode, et c'est entièrement attribuable au manque d'attention portée à ce domaine d'expertise.

Je répète qu'il s'agit de combiner les stratégies, et non de les opposer. Je soutiens pleinement nos ressources naturelles. Nous avons tout le potentiel voulu pour en tirer bien davantage. Il s'agit de combiner les stratégies, et non de choisir l'une ou l'autre.

Le président: Je vous remercie, monsieur Balsillie.

Madame Lapointe, vous avez cinq minutes.

Viviane Lapointe: Je vous remercie, monsieur le président.

Monsieur Boyd, plusieurs pays alliés s'efforcent maintenant de diversifier leurs chaînes d'approvisionnement en minéraux, afin de s'éloigner des pays qui présentent des risques géopolitiques. Comment les sociétés minières canadiennes peuvent-elles contribuer à la création de réseaux d'approvisionnement en minéraux critiques plus sûrs et plus résilients entre partenaires de confiance?

Madame Exner-Pirot, je vous préviens que je vais vous poser la même question, sauf qu'au lieu de vous demander ce que les sociétés minières canadiennes peuvent faire, je vais vous demander ce que le gouvernement peut faire pour contribuer à la création de réseaux d'approvisionnement résilients.

Sean Boyd: C'est une très bonne question. Les entreprises canadiennes jouent un rôle de premier plan dans la mise en œuvre d'investissements dans d'autres pays, tant dans des pays politiquement favorables que dans des pays où le contexte géopolitique est plus difficile. Nous avons cette expertise, et nous la mettons essentiellement à contribution aujourd'hui.

Nous avons l'expertise nécessaire pour faire ce que nous devons faire chez nous. Pour réussir, les entreprises canadiennes devraient tirer parti de cette expertise, que ce soit dans le domaine de l'exploration, de la mise en œuvre de projets ou de l'exploitation minière. Nous excellons dans ces domaines. Nous sommes des acteurs prédominants sur de nombreux continents en raison des compétences que nous avons à offrir. Il y a de graves lacunes en matière de compétences.

Agnico est activement sollicitée par des intérêts américains qui souhaitent tirer parti de notre expertise pour les aider à exploiter des gisements de métaux critiques là-bas. Nous avons cette expertise. Nous devrions choisir avec soin les endroits où nous l'utilisons, et nous devrions l'utiliser dans les cas où nous obtenons des avantages plus directs pour nos propres entreprises et pour nos propres pays.

Agnico Eagle est détenue à 50 % par des institutions américaines, à 25 % par des institutions européennes et asiatiques et à seulement 25 % par des institutions canadiennes. Malgré ces 70 ans d'histoire, notre entreprise est établie au Canada et elle est dirigée par des Canadiens, et notre conseil d'administration est composé en grande partie de Canadiens. Ce qui importe le plus, c'est de pouvoir contrôler les gisements de minéraux critiques ici, au Canada, mais nous ne devons pas nous replier sur nous-mêmes. Nous devrions nous tourner vers l'extérieur. Nous devrions investir dans d'importants districts géologiques pour avoir un certain contrôle sur ces métaux et ces minéraux.

Viviane Lapointe: Madame Exner-Pirot, vous pouvez répondre.

Heather Exner-Pirot: Il faut d'abord être plus compétitifs pour que nos alliés veuillent acheter nos produits. Le choix ne doit donc plus se résumer à des produits bon marché de la Chine ou des produits coûteux du Canada; nous devons proposer quelque chose de comparable à un prix comparable. Une meilleure réglementation, de meilleures politiques et de meilleures infrastructures d'exportation contribuent toutes à réduire le coût des produits canadiens.

Pour ce qui est de la chaîne d'approvisionnement de la défense, lorsque nous ne parlons que de « minéraux critiques », j'en déduis que nous n'avons pas encore atteint le niveau de perfectionnement requis. Lorsque nous aurons un plan produit par produit... Quel est notre plan pour le gallium, le graphite ou encore l'indium dans le cadre de l'OTAN? Qui va s'en charger? Le Canada ne va pas s'occuper des 12 minéraux qui figurent sur la liste établie par l'OTAN.

Cela dit, y en a-t-il trois, quatre ou cinq pour lesquels le Canada peut prendre les devants et assurer la production et le premier niveau de raffinage? Ensuite, on peut voir qui d'autre, au sein de l'alliance, raffine déjà certains de ces produits et pourrait développer cette activité.

Cette tâche demande en fait beaucoup de coordination et est évidemment désormais plus difficile puisque les États-Unis ont été plutôt hostiles envers le reste de l'alliance. C'est pourquoi je pense qu'il est formidable de travailler en étroite collaboration avec l'Australie. Le Canada et l'Australie pourraient à eux deux s'occuper de bon nombre des minéraux qui figurent sur cette liste. Il y a évidemment des pays européens qui disposent d'excellentes capacités en matière de chimie et de raffinage, sans toutefois posséder les matières premières. Nous devons travailler avec eux à mesure que nous avançons dans la chaîne d'approvisionnement, de la matière première jusqu'à la composante finale qui est intégrée dans un système d'armes.

● (1245)

Viviane Lapointe: Madame Exner-Pirot, nous avons constaté que la Chine se présente de plus en plus comme un État quasi arctique et qu'elle manifeste un intérêt croissant pour les ressources et les voies de navigation de l'Arctique. Que doit faire le Canada pour assurer la protection de ses ressources naturelles, de sa souveraineté et de ses intérêts stratégiques dans l'Arctique?

Heather Exner-Pirot: Ce qui m'inquiète le plus, c'est que la Chine considère l'Arctique comme un vecteur d'attaque, comme une voie d'accès. C'est le flanc le plus exposé. La première chose que nous devons faire est d'assurer une présence sur place et de disposer de capacités de surveillance et d'interception pour la dissuader de même envisager d'entrer en Amérique du Nord en passant par l'Arctique.

Je ne crains pas vraiment qu'elle s'empare de nos ressources. M. Boyd pourra vous dire à quel point il est difficile de construire une mine dans l'Arctique. La Chine ne pourrait pas s'installer en casimé et commencer à extraire du cuivre ou quelque chose du genre. Nous devons également veiller à ce qu'il y ait suffisamment de capitaux privés provenant du libre marché pour que les gens n'aient pas à dépendre du financement chinois pour démarrer des projets dans l'Arctique.

Le président: Merci, madame Lapointe.

Je sais qu'il nous reste du temps. J'aimerais donc poser deux questions, si vous me le permettez. Je redonnerai ensuite la parole aux députés pour une dernière série de questions.

Monsieur Balsillie, vous avez plusieurs navires de recherche dans l'Arctique. Certains d'entre nous reviennent tout juste de Washington. Là-bas, toutes les discussions portent sur le fait que le Canada doit protéger sa souveraineté et apporter sa contribution dans le cercle arctique. Les Américains tiennent certainement à ce que le Canada intervienne et mette en œuvre les mesures nécessaires pour protéger notre souveraineté et, essentiellement, l'hémisphère occidental.

Dans le cadre des travaux de recherche que vous menez avec ces navires, partagez-vous des renseignements avec notre marine et avec le Canada?

Jim Balsillie: J'ai créé et soutenu l'Arctic Research Foundation; j'y ai versé plusieurs dizaines de millions de dollars au fil des ans. Je continue de le faire à titre personnel. Nous avons une douzaine de stations scientifiques terrestres ainsi que plusieurs navires de recherche. Oui, nous avons des membres de la Marine à bord de nos navires. On fournit des équipages.

Dans l'Arctique, j'ai appris qu'il n'y a pas de séparation entre l'économie, l'environnement, les communautés et la sécurité. Il n'y a pas de séparation hermétique. Nous déployons beaucoup d'efforts à Grays Bay pour la construction de la route. Nous réalisons une grande partie des travaux scientifiques pour l'agrandissement du port de Churchill. Nous sommes présents dans la mer de Kitikmeot. Nous sommes à Yellowknife dans tous les... Nous sommes au Grand lac des Esclaves pour l'électricité, et nous participons à de nombreux autres projets.

Nous travaillons en collaboration dans de nombreux projets. C'est une lacune dans l'écosystème que nous sommes ravis de combler. La coordination de ces éléments constitue une véritable occasion d'accélérer les choses, car lorsque l'on est sensible à l'environnement, on est également sensible à l'économie de façon générale et à la sécurité.

Le président: Je vous remercie.

Monsieur Boyd, dans votre déclaration préliminaire, je pense que vous avez parlé de l'absence de ports en eau profonde dans le Nord pour certaines de nos flottes. Vous menez des travaux d'envergure dans le Nord avec les Autochtones... et sur les sites existants.

Je me demande simplement s'il serait possible de réaffecter certaines de ces installations. Grâce à votre engagement dans le secteur privé, vous contribuez également à l'amélioration de nos infrastructures dans cette partie de la région, avec des bases aériennes comme solution de rechange possible. Pouvez-vous nous dire quelles sont vos propositions relativement aux dépenses en infrastructure dans le Grand Nord, ou ce que vous faites dans ce domaine précis?

Sean Boyd: C'est une bonne question. Ce que nous proposons au ministère de la Défense nationale concerne entre autres la fermeture de la mine de Meadowbank. On y trouve un camp pouvant accueillir 800 personnes, une grande piste d'atterrissage et une installation entièrement autonome. Nous avons dit au ministère de la Défense nationale qu'à un moment donné, il devrait considérer cet endroit comme une solution toute prête et déjà construite. Il pourrait en réduire la taille, ou l'agrandir. Il pourrait faire ce qu'il veut, mais il devrait examiner cette possibilité. Il nous a demandé de lui envoyer les plans.

Alors que nous poursuivons le projet de Hope Bay dans le passage du Nord-Ouest sur la côte Nord, nous avons également offert de mettre notre capacité logistique à profit pour aider l'armée canadienne à construire une installation près du site de Hope Bay, à des fins d'entraînement ou pour toute autre chose. Nous avons aussi fait cette proposition, parce que tout repose sur la planification logistique et la saison des barges. Nous savons que nous pouvons construire ce genre d'installation beaucoup plus rapidement et à un coût bien moindre que si l'armée devait le faire seule.

Ces éléments font partie des discussions. Nous voulons mettre à profit notre capacité logistique, notre expérience et nos relations au sein des collectivités pour ajouter des points sur la carte plus rapidement dans le Grand Nord.

• (1250)

Le président: Merci, monsieur.

Il nous reste quelques minutes. Monsieur Bezan ou madame Gallant, voulez-vous commencer cette autre série de questions? Je passerai ensuite aux deux autres députés. Je vais essayer de donner la parole à tout le monde, si je le peux.

Cheryl Gallant: Merci, monsieur le président.

Monsieur Balsillie, quels jalons mesurables et quels mécanismes de reddition de comptes proposeriez-vous pour vérifier si les investissements dans les minéraux critiques se traduisent bel et bien en propriété intellectuelle souveraine et en capacités opérationnelles pour les forces armées?

Jim Balsillie: C'est un domaine technique. L'une des expressions que j'utilise, c'est que dans l'économie tangible, si l'on fait bien les choses à 90 %, on obtient 90 % des avantages, tandis que dans l'économie intangible, si l'on fait bien les choses à 90 %, on obtient 10 % des avantages. Les avantages peuvent facilement nous échapper. La solution que d'autres pays adoptent depuis des décennies est de créer des institutions qui supervisent ce domaine.

Je vous donne un exemple. En Allemagne, il y a les instituts Fraunhofer. Ils comptent 30 000 employés, 80 centres de recherche et un gestionnaire centralisé pour l'ensemble de la propriété intellectuelle. Il faut que ce soit très stratégique et très structuré. Il en va de même pour vos données, car elles ont des économies d'échelle et de gamme.

La seule façon de s'y prendre est de créer une sorte de société d'État. Confieriez-vous vos données de santé à une entreprise privée? Il faut que l'institution soit régie de manière à ce qu'elle soit démocratiquement responsable.

Le Canada repose sur des institutions. Lorsque cela s'avère opportun, nous les privatisons. Nous devons réfléchir, dans ce monde transformé, à la création d'institutions dédiées à la propriété intellectuelle et aux données et à une participation plus stratégique à l'élaboration des règles à l'échelle mondiale. Là encore, nous dépensons tout cet argent, mais nous n'obtenons tout simplement pas les résultats escomptés.

Il faut un centre d'expertise qui mettra cela en œuvre. Tous ces éléments font défaut depuis des décennies, alors que le reste du monde a renforcé son expertise en la matière.

Cheryl Gallant: Étant donné que l'intelligence artificielle agressive et les infrastructures numériques contrôlées par des intérêts étrangers accentuent les risques relatifs aux systèmes de commandement et de contrôle et que nos minéraux critiques sont transformés pour alimenter ces technologies, quelles mesures urgentes le ministère de la Défense nationale et le CST devraient-ils prendre pour s'associer à des innovateurs canadiens et s'approvisionner auprès d'eux plutôt qu'après de fournisseurs étrangers?

Jim Balsillie: Ces systèmes agissants sont très menaçants parce qu'ils peuvent se montrer très rusés lors de cyberattaques. C'est donc un domaine où nous devons redoubler d'efforts. Cela dit, nous avons une assez bonne expertise cybernétique au Canada. Je pense que c'est l'une de nos forces.

Ce qu'il faut surtout comprendre lorsqu'il est question d'intelligence artificielle, c'est que la ligne est mince entre la surexploitation et la contribution à ce facteur de productivité. Le plus important, c'est qu'on ne peut pas séparer l'application d'inférence, les données et la puissance de calcul. Tout cela ne fait plus qu'un aujourd'hui. Si ces éléments ne sont pas assujettis à un contrôle démocratique souverain, à l'instar de notre armée, de nos forces policières, de nos hôpitaux et de nos usines de traitement des eaux, on risque de tomber dans la surexploitation. Il faut une approche institutionnelle pour les données d'intelligence artificielle.

On peut autoriser les entreprises à les utiliser, tout comme on autorise les entreprises à utiliser l'hydroélectricité québécoise. Ce n'est pas un problème, mais c'est un service public. Nos pensions sont un service public. C'est le genre de mesures qu'il faut prendre — tout en mettant en place des règles — pour éviter que ces choses nous échappent. Cependant, à l'heure actuelle, c'est John Deere et International Harvester qui font fonctionner nos exploitations agricoles. Nos paiements et nos jetons sont gérés à l'étranger. Tous nos systèmes d'intelligence artificielle sont exploités à l'étranger, ce qui nous rend très vulnérables à l'influence exercée par d'autres acteurs.

• (1255)

Cheryl Gallant: À quel point le monde est-il loin de la prochaine innovation perturbatrice en matière de communication, et de quelles ressources et de quels actifs le Canada devrait-il se doter pour pouvoir y faire face?

Jim Balsillie: Je pense qu'elle se manifeste sur tous les fronts en ce moment. Une chose que je vous ai signalée et qui vous a surpris était l'ampleur de l'utilisation des jetons. Puis, il y a Jared Kushner et M. Witkoff, dont les fils ont fondé World Liberty, qui rencontrent Poutine et le dirigeant du Fonds souverain pour les minéraux critiques. Il y a deux semaines, les Trump ont utilisé des jetons dans le domaine de l'immobilier au Moyen-Orient. Ils feront de même avec les minéraux critiques. Contrôlons-nous notre propre « chaîne souveraine » — comme on l'appelle — dans ce domaine? Les jetons seront utilisés dans les exploitations agricoles. C'est la nouvelle voie. Cela présente une occasion, et c'est donc important.

L'effet de levier des infrastructures dans les domaines de l'intelligence artificielle et de l'infonuagique — qui contrôle l'argent — est une question importante. Je suis très enthousiaste pour le Canada. Je suis entrepreneur, alors je suis toujours optimiste. Nous devons nous réorienter quelque peu. Nous avons une expertise. Vous constaterez des changements spectaculaires en très peu de temps. Tout peut être résolu.

Mon message est optimiste. Si nous n'avons pas de solution, je ne pense pas que je serais venu témoigner, parce que cette situation ne ferait que nous attrister. Nous avons toute la capacité nécessaire pour nous réorienter. C'est pourquoi j'ai dit que vous vous trouviez à ce point de convergence. Vous devez intégrer l'économie dans ce dossier et le faire progresser.

Le président: Merci, monsieur Balsillie.

Le temps est presque écoulé.

Messieurs Watchorn et Savard-Tremblay, vous pouvez poser une question chacun.

Tim Watchorn: J'aimerais parler avec M. Boyd du raffinage et de la transformation. Tout le monde dit qu'il faut arrêter d'extraire les minéraux pour les envoyer ailleurs afin qu'ils y soient transformés. Comment pouvons-nous créer ici, au Canada, un environnement qui permettra aux entreprises de transformer les minéraux? Y

a-t-il quelque chose que nous pouvons faire à court ou à moyen terme?

Sean Boyd: Cela va prendre un certain temps. Une solution rapide pourrait être de se tourner vers les anciennes exploitations qui disposent déjà de permis et dont les installations de traitement des résidus peuvent être remises en service. Voilà une solution rapide.

Cela ne s'applique pas seulement à l'or. Le gouvernement fédéral investit dans la région de Thompson, au Manitoba, pour le nickel. Il y a aussi une mine de cuivre à Gaspé qui pourrait être réouverte. C'est par là qu'il faut commencer.

La transformation est en fait une question d'économie. Nous avons bâti ce pays en implantant des usines de transformation à proximité des grandes mines de métaux communs. Il faut trouver les mines et les gisements importants, puis être prêt, dans ce contexte, à mettre en place des installations de transformation. Je peux vous dire que les normes environnementales et la capacité de construire ces installations de manière plus écologique sont de loin supérieures à ce qu'elles étaient il y a quarante ou cinquante ans.

Tim Watchorn: Merci.

Le président: Monsieur Savard-Tremblay, la dernière question vous revient.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Merci, monsieur le président.

J'aimerais poser une question large. Comme nous n'avons pas le temps de faire un tour complet, ma question ne s'adresse pas à quelqu'un en particulier. Le premier qui lèvera la main pourra y répondre.

Est-ce qu'on devrait mettre cette discussion au cœur des négociations de l'Accord Canada—États-Unis—Mexique, ou est-ce qu'on ferait mieux de ne pas trop essayer de coucher ça sur papier, compte tenu de la relation parfois plus chaotique avec les États-Unis?

Quiconque veut répondre à cette question est le bienvenu.

Rodrigue Turgeon: Peu importe ce qu'on va inclure dans les chapitres de l'accord à venir avec les États-Unis, l'important est de s'assurer qu'il y aura des mesures pour que toute action liée aux minéraux dits critiques ou autres soit réalisée en respectant les droits des peuples autochtones, et en respectant tout ce dont le Canada veut se doter. Non seulement le Canada veut se doter d'une image, mais il veut aussi agir concrètement pour la défense nationale, la sécurité nationale, l'économie et l'environnement. Il est important que ce soit présent dans tout accord avec toute entité étrangère.

[Traduction]

Jim Balsillie: Dans ce domaine, les États-Unis, conformément à la loi, ont eu 26 comités consultatifs au cours des 50 dernières années, avec 700 experts, chargés de mettre en place ces structures. Le Canada n'a rien de tel. Si vous effectuez une recherche sur les comités consultatifs du Bureau du représentant américain au commerce, la première phrase énoncera littéralement ce que je viens de dire. Si vous effectuez une recherche sur les comités consultatifs canadiens sur le commerce international, vous ne trouverez rien.

Si vous voulez promouvoir vos normes, quelles qu'elles soient, vous devrez mettre sur pied une structure qui permette de les formuler clairement. J'ai lu l'ACEUM. Ce document compte un million de mots. Il a été rédigé par les États-Unis au fil de nombreuses années, puis ils nous l'ont imposé.

Nous devons être proactifs, car il s'agit là d'un autre ensemble de cadres juridiques. Je n'y ai pas consacré autant de temps qu'à d'autres cadres juridiques, mais il encadre l'environnement et le contrôle souverain de la propriété intellectuelle, des normes et des données. Nous devons commencer à nous affirmer dans ces domaines si nous voulons défendre la prospérité, la souveraineté et la sécurité du Canada.

• (1300)

Le président: Merci beaucoup.

Chose certaine, selon les commentaires formulés récemment et nos discussions lors de notre voyage à Washington, bon nombre de groupes de réflexion, d'universitaires et d'autres intervenants confirment que le Canada a le potentiel et la capacité, franchement, de faire avancer les choses de manière plus positive, comme toujours.

Sur ce, chers collègues, s'il n'y a rien d'autre à ajouter et si vous êtes d'accord, la séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>